



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# enveloppe recherche

**propositions de programme pour l'année 2002**

**Conseil Ministériel de la recherche  
Mission de la recherche et de la technologie**

# 2

## **VOL. 2**

### **Groupe de programmes n° 4 :**

*Création artistique et musicologie*

Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles  
Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)  
Délégation aux arts plastiques

### **Groupe de programmes n° 5 :**

*Socio-économie de la culture, études et prospective*

Département des études et de la prospective (DAG)  
Direction du livre et de la lecture

### **Groupe de programmes n° 6 :**

*Axes prioritaires et programmes transversaux*

Mission de la recherche et de la technologie  
Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine  
Délégation générale à la langue française

### **Groupe de programmes n° 7 :**

*Recherche architecturale*

Direction de l'architecture et du patrimoine  
*Liste des abréviations*

*(voir le volume 1 pour les autres groupes de programmes et l'introduction à la programmation 2002)*

# **Création artistique et musicologie**

**groupe de programmes n° 4**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,  
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**Direction de la musique, de la danse, du théâtre  
et des spectacles**

**Activité de recherche en 2002**

La création de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), résultant de la fusion de la Direction de la musique et de la danse (DMD) et de la Direction du théâtre et des spectacles (DTS), a été rendue effective par un décret du 21 septembre 1998. La nouvelle direction a été constituée de manière à mettre en œuvre une politique d'ensemble en faveur du spectacle vivant.

En 2002, la politique de la DMDTS en faveur de la recherche fait l'objet d'une réforme importante. Elle vise principalement trois objectifs :

- élargir le domaine d'intervention à de nouvelles disciplines (théâtre, cirque, arts de la rue...);
- réformer un dispositif mis en place au début des années 90 dans un contexte scientifique et technique qui a, depuis, considérablement évolué ;
- relancer une politique d'appel à projets.

Pour cela, un nouveau conseil scientifique sera constitué. Il aura à évaluer les projets et activités de recherche soutenus par la DMDTS.

Les orientations scientifiques sont les suivantes :

- en terme de création artistique : contribution au renouvellement des formes artistiques, à travers l'émergence de nouveaux outils matériels et conceptuels (notamment sous l'effet des mutations technologiques, du désir de croisement des disciplines artistiques...)
- en terme de culture artistique : analyse de la création artistique dans ses dimensions historique, ethnologique, esthétique, sociologique, économique, linguistique...
- en terme de pédagogie : étude des didactiques spécifiques à ces disciplines artistiques, étude de la psychologie de la perception...
- en terme de patrimoine : accès aux sources (inventaires et catalogage des fonds), conservation, valorisation et transmission du patrimoine (numérisation des archives et accès sur le net)

D'autre part, la politique de valorisation de la recherche (soutien à des sociétés savantes, colloques, publications...) va être poursuivie et amplifiée.

Cette nouvelle politique est le fruit du travail accompli au cours de l'année 2001.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE (CAA1)  
BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE (EPA3)**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		<b>20.371 €</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>488.000 €</b>	<b>488.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

<b>Titre IV</b>	<b>43.20</b>	<b>1.935.720 €</b>	<b>recherche et valorisation</b>
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,  
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

---

**SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Appel à projets**

Les projets présentés feront l'objet d'un examen par le conseil scientifique de la DMDTS

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>182.939 €</b>	<b>182.939 €</b>
<b>2003</b>			



**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- musicologie
- recherches sur la musique à la Renaissance
- constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français (Renaissance)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance  
(CESR)  
UMR 6576 du CNRS  
59 rue Néricault-Destouches / 37013 TOURS cedex

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Université Français Rabelais  
CNRS

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>30.500 €</b>	<b>30.500 €</b>

2003			
------	--	--	--

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2002

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- musicologie
- organologie et iconographie musicale
- bases de données (dont RISM)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Institut de recherche sur le patrimoine musical en France  
(IRPMF)  
UMR 200 du CNRS  
BnF - département musique  
2, rue de Louvois / 75002 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CNRS  
BnF

**DUREE DU PROJET : programme pluriannuel**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>

2002		30.500 €	30.500 €
2003			

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2002

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- acoustique musicale
- étude acoustique des instruments de musique
- perception des sons musicaux
- acoustique des lieux de diffusion

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoire d'acoustique musicale  
(LAM)  
UMR 7604  
11, rue de Lourmel / 75015 PARIS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CNRS  
Université Paris VI

**DUREE DU PROJET :**

programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>

2002		38.112 €	38.112 €
2003			

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2002

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- la synthèse multisensorielle par modèles physiques
- l'interaction instrumentale (interfaces gestuelles à retour d'effort)
- logiciels GENESIS et MIMESIS

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Institut national polytechnique de Grenoble  
(laboratoire ICA)  
46 Avenue Félix Viallet  
38031 Grenoble Cedex

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Collectivités territoriales (région, ville)

Il est important de signaler que l'ACROE, partenaire par convention de ce programme, bénéficie d'un financement complémentaire de la DMDTS sur du Titre IV (266.786 €)

**DUREE DU PROJET :**

programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>
---

Subvention du MCC :	ch.66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		53.360 €	53.360 €
2003			

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

ANNEE 2002

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

**SERVICE : BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- design sonore
- simulation spatiale : poursuite du développement du spatialisateur
- modélisation acoustique des sources sonores
- acoustique prévisionnelle

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Institut de recherche et de coordination acoustique/musique  
(IRCAM)  
Centre Georges Pompidou  
1 place Igor-Stravinsky -75004 PARIS

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

différents contrats de recherche

**DUREE DU PROJET :**

programme pluriannuel

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>
---

Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		152.500 €	152.500 €
2003			

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE  
GEORGES POMPIDOU**

---

**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION  
ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)**

**INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE  
IRCAM**

**Recherche et développement à l'Ircam en 2002**

L'année 2002 s'annonce comme une importante période de transition pour l'Ircam, marquée par l'élaboration et la mise en place de son nouveau projet institutionnel conduit par Bernard Stiegler, au sein duquel les activités de recherche et de développement sont amenées à jouer un rôle de premier plan.

Au cours des dernières années, le secteur scientifique de l'Ircam a déjà connu d'importantes évolutions, notamment à l'occasion de la réalisation de nombreux projets nouveaux effectués dans le cadre de programmes de recherche nationaux (RNRT, Riam) et européens (IST) : Cuidado, Ecrins, Radio.thém, Listen, Carrouso, Edissohn, Wedelmusic, etc.

Ces changements se sont traduits dans le fonctionnement interne par le recrutement de nombreux collaborateurs, la mise en place d'un mode de gestion davantage orienté projets, et la création de nouvelles équipes, telles que l'équipe " Services en ligne ", chargée de la mise en œuvre des aspects techniques liés aux projets Ecrins et Cuidado. Au-delà de ces adaptations de l'organisation qui sont aujourd'hui relativement stabilisées, l'évolution majeure réside d'une part dans la convergence de certaines approches nouvelles et d'autre part dans l'importance accrue du rôle social que l'Ircam est amené à jouer à travers ces projets.

Ainsi, on peut constater une convergence des efforts des différentes équipes vers l'élaboration de différents niveaux de représentation des contenus musicaux et sonores, l'étude des liens entre ces différents niveaux, et la mise en œuvre d'heuristiques de manipulation associées à la conception d'interfaces homme-machine spécifiques.

Les principaux verrous scientifiques et technologiques concernent le développement de descriptions musicales et sonores adaptées aux fonctions des applications visées (cadre de la normalisation MPEG-7 notamment à laquelle l'Ircam participe activement), la mise au point de procédures d'inférence et d'apprentissage robustes pour l'extraction et la structuration des contenus (séparation, segmentation, identification, classification,...), et la gestion des connaissances ainsi constituées. De plus, dans la mesure où les cibles d'utilisateurs concernés par ces applications sont plus larges que le cercle des compositeurs avec lequel l'Ircam a l'habitude de travailler, une attention croissante est consacrée à l'ingénierie des besoins, condition nécessaire au succès d'une approche qui se veut concrète.

La résolution de ces problèmes est abordée en particulier dans les projets Ecrins et Cuidado faisant intervenir chacun quatre équipes de l'Ircam, Listen et Carrouso, ainsi que la thèse d'Alexis Baskind, en acoustique des salles, la thèse d'Emmanuel Vincent en analyse/synthèse, celles d'Olivier Lartillot et Benoit Meudic en représentations musicales, les travaux sur le suivi de partition en systèmes temps réel, etc.



Quant à l'extension du rôle social de l'Ircam, elle se manifeste d'ores et déjà, au-delà des aspects artistiques, par la mise en application dans divers domaines d'activité d'une expertise pluridisciplinaire sur les sciences et technologies du son et de la musique, initialement constituée au contact des problématiques de la création contemporaine, dans toute l'exigence que celle-ci porte à la fois à la qualité des matériaux et à la plasticité des concepts.

Interdisciplinarité, qualité des traitements, généralité des concepts, mise en œuvre systématique des résultats de la recherche sous la forme d'applications informatiques : tels sont les principaux atouts de l'"offre" de l'Ircam dans un monde où le développement technologique, en particulier dans les secteurs des industries culturelles, est un moteur de l'économie de plus en plus important.

Il va sans dire que le rattachement principal de l'UMR Ircam-CNRS au sein des pôles Cognition et interactions humaines et Signal du nouveau département STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication) du CNRS s'inscrit en parfaite cohérence avec ces évolutions et que l'Ircam entend y jouer un rôle moteur pour les domaines du son et de la musique (en dehors du traitement de la voix, qui mobilise des communautés scientifiques importantes et sort de son champ d'expertise).

L'extension du spectre des activités de l'Ircam ne doit pas pour autant se produire au détriment d'une innovation au service de la création artistique contemporaine, qui reste le cœur de nos préoccupations, comme en attestent les avancées dans ce sens des différents projets prévues en 2002.

Les travaux sur la synthèse par modélisation physique fédèrent de nombreuses contributions dans plusieurs équipes, notamment dans le cadre des thèses d'Andrea Almeida, Claudia Fritz, Thomas Hélie, Wim d'Haes et du travail de Nicolas Misdariis et Christophe Vergez en collaboration avec le LMA. L'intégration dans Modalys des formalismes d'éléments finis développés par Joël Bensoam ouvre de nouvelles perspectives pour la synthèse de structures géométriques tridimensionnelles quelconques. Dans la continuité de la collaboration menée avec le compositeur François Nicolas, les travaux sur l'étude du rayonnement des sources et leur simulation à travers des dispositifs multi-haut-parleurs est poursuivie. En Analyse/synthèse, de nombreux perfectionnements sont apportés par Axel Roebel à différents modèles de signaux existants, et sont susceptibles d'être intégrés à la nouvelle version d'Audiosculpt, enfin disponible et qui va connaître d'importants développements en 2002. L'approche originale menée par Diemo Schwarz sur la synthèse "concaténative" permet d'espérer à terme la réalisation de nouvelles applications tirant parti des bases d'échantillons en ligne actuellement en constitution. En Représentations musicales, les travaux combinant les nouveaux éditeurs de notation et les moteurs de résolution de contraintes, réalisés dans le cadre de la thèse de Charlotte Truchet, offrent de nouvelles possibilités à OpenMusic en termes d'expressivité et d'interactivité, qui rendent bien compte de la spécificité de l'apport de l'Ircam à la communauté des compositeurs. La disponibilité très attendue d'une nouvelle version finalisée de jMax sur de nombreuses plate-formes, dont MacOSX et Windows, combinée au développement de nouvelles applications, crée les conditions d'une large diffusion méritée de l'environnement temps réel de l'Ircam.

Il convient enfin de mentionner les développements informatiques effectués dans le cadre des projets extérieurs, conçus pour déboucher autant que faire se peut sur des applications intéressantes les compositeurs : constitution d'une base d'échantillons sonores partagée en Intranet et dotée de fonctions de classement et de recherche de haut niveau (projets Ecrins et Cuidado), perfectionnements du Spatialisateur et expérimentations autour de nouveaux dispositifs de restitution par holographie acoustique (projets Listen, Carrouso et Edissohn menés en Acoustique des salles).

Cette richesse et cette variété des contenus abordés ouvrent de vastes perspectives pour l'avenir, qui feront l'objet d'échanges au cours de l'année 2002 en vue de l'établissement du nouveau projet institutionnel.

On peut dès à présent faire état d'une présence beaucoup plus forte de la recherche dans la communication institutionnelle, qui se traduira notamment par l'organisation, courant octobre 2002, d'un ensemble d'événements autour des contenus scientifiques et technologiques de l'Ircam: accueil du colloque ISMIR (international conference on music information retrieval), ateliers Forum, concert des élèves du Coursus de composition, portes ouvertes, etc.

Au-delà de l'organisation du colloque ISMIR coordonnée par Michel Fingerhut, un rapprochement est envisagé avec les activités de la médiathèque, dans la lignée du projet WedelMusic, en vue du développement d'outils de documentation multimédia adaptés aux corpus d'œuvres de l'Ircam.

Le démarrage, fin 2001, du projet de Boucle des contenus culturels et éducatifs, dotant les principaux établissements culturels parisiens (BNF, Cité des sciences et de l'industrie, Union centrale des arts décoratifs, Ircam/BPI/Cnac-GP, ministère de la culture et de la communication), sous l'égide du ministère de la culture et du GIP Renater, de liaisons à haut débit à l'Internet, constitue à ce titre un cadre propice au développement de contenus en ligne émanant des différents secteurs de l'Ircam : fonds musicaux issus de la médiathèque, applications pédagogiques, nouveaux services en ligne associés à des bases de données musicales et sonores.

De plus, une appréhension plus systématique des fonds documentaires de l'Ircam et d'outils techniques de consultation adaptés nécessite la fondation d'une nouvelle musicologie contemporaine ayant intégré l'usage des technologies, tant pour la production que pour la diffusion des œuvres, selon notamment un principe de réversibilité des modèles de composition à des fins d'analyse musicale.

Plus globalement, l'élaboration des bases conceptuelles nécessaires à la refondation des activités de l'Ircam passe par une inscription des sciences humaines au sein de l'Ircam, selon des modalités qui restent à définir en collaboration avec divers partenaires institutionnels dont le département SHS du CNRS, avec en particulier pour fonction de dégager une perspective épistémologique, historique, psychologique et sociologique à l'ensemble des travaux. La mise en œuvre pratique de telles ambitions intègrera les contraintes existantes, notamment en termes de temporalité et de moyens.

La réalisation des activités de recherche et de développement suivra l'organisation thématique mise en place depuis plusieurs années, dans le cadre des travaux des équipes suivantes :

- Acoustique instrumentale
- Acoustique des salles
- Perception et cognition musicales
- Analyse et synthèse des sons
- Représentations musicales
- Systèmes temps-réel
- Services en ligne

**FICHE DE SYNTHESE**

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU**

**SERVICE : IRCAM**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>634.000 €</b>	<b>634.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>		<b>822.735 €</b>	<b>Subvention Cnac-GP</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU**

**SERVICE : IRCAM**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Soutien de programmes de l'IRCAM et du DEA Atiam

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- systèmes temps-réel
- services en ligne
  
- DEA Atiam

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>634.000 €</b>	<b>634.000 €</b>

## **DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

## DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

### Activités de recherche en 2002

La délégation aux arts plastiques, après avis de son conseil scientifique, a engagé son programme 2001 dans le cadre de l'appel d'offre à cinq thématiques qui avait été approuvé lors du conseil ministériel de la recherche. Ces thématiques recoupaient les principales missions de la délégation. Un appel d'offre ouvert a été également lancé, visant à recueillir les projets issus d'équipes de recherche associant écoles d'art et autres établissements d'enseignement supérieur.

Sur le thème de l'évolution de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia, la recherche qui a été retenue lors de l'appel à projets 2001 est une contribution à la réflexion sur " les figures de l'interactivité ", et ce, à travers des travaux réalisés dans les laboratoires de l'école supérieure d'art de Poitiers-Angoulême qui seront suivis d'un séminaire, et s'articulent au troisième cycle (DEA) mis en place conjointement entre l'ESI et l'Université de Poitiers (" arts numériques ").

Concernant le thème de la sensibilisation artistique et de la médiation, Daniel Jacobi de l'université d'Avignon étudie la production de l'écrit de médiation entre l'œuvre d'art contemporain et les publics, et le rôle de ces écrits dans la reconnaissance des œuvres.

Enfin, trois recherches sur le thème de l'art et la ville ont été engagées :

- une analyse du rôle des lieux d'expérimentation artistique dans l'espace urbain par Henri-Pierre Jeudy.
- une analyse des interactions entre les artistes et les aménageurs dans des réalisations urbaines importantes (à Nantes, à Marseille et à Bruxelles) par Jean-Yves Petiteau pour l'école d'architecture de Nantes.
- une recherche sur la participation des artistes à la recomposition des centres-villes par l'observation de squats d'artistes dans les friches urbaines, par Cécile Gouy-Gilbert pour l'association Etude et Culture.

Les orientations du programme 2002, débattues lors du conseil de la DAP du mois d'octobre, reprennent les cinq thématiques de 2001 et renforcent la réflexion dans deux champs qui ont été inscrits au schéma stratégique de la recherche, celui de la recherche dans les écoles supérieures d'art et celui de la constitution et de la conservation du patrimoine contemporain :

Les rapprochements entre écoles d'art et autres établissements d'enseignement supérieur s'inscrivent dans un contexte renouvelé. Ces écoles apparaissent aujourd'hui comme des lieux d'où peuvent émerger des problématiques de recherche qui ne sont plus seulement limitées à des regards portés depuis les disciplines universitaires constituées (sociologie, histoire de l'art, esthétique...), mais s'interrogent sur la frontière entre la création et la recherche comme entre leurs modes de finalisation (travail critique, production artistique, mise en œuvre de savoirs dans une profession).

La DAP soutiendra les travaux de recherche que les écoles d'art conduiront en partenariat avec les laboratoires de recherche des écoles d'architecture, du CNRS et des universités. Ces recherches peuvent

être préalables au montage de formations doctorales écoles d'art/universités ou être reversées dans les programmes d'enseignement et dans la pédagogie des écoles d'art.

La participation de la DAP aux ateliers du schéma stratégique de la recherche au ministère, a permis également d'attirer l'attention sur les questions spécifiques posées par la constitution et la conservation du patrimoine d'art contemporain. En particulier, le rapport au temps et à la durée des œuvres d'art contemporain conduisent à repenser les méthodes et instruments d'indexation et de documentation des œuvres ainsi que les méthodes et instruments de leur conservation. En 2002 une première réflexion sera menée par un groupe de travail interne accompagné d'une équipe scientifique.

Enfin, dans le cadre du schéma stratégique de la recherche, la collaboration avec le bureau de la recherche architecturale aboutira, en 2002, à lancer un appel à projets de recherche commun aux deux directions sur le thème " art, architecture et paysage ", projets qui associeraient écoles d'art et écoles d'architecture à des partenaires de recherche extérieurs.



**FICHE DE SYNTHESE**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>76.000 €</b>	<b>76.000 €</b>

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

#### Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### Constitution et conservation du patrimoine d'art contemporain.

Pour ceux qui ont mission de conserver le patrimoine, l'acquisition d'une œuvre contemporaine implique souvent de prendre en charge de manière spécifique sa conservation. La question du rapport au temps est particulière pour les œuvres contemporaines. Les problèmes de conservation préventive déjà expérimentés pour les domaines traditionnels de l'art se posent actuellement de manière originale et les réponses peu coordonnées.

En effet, en raison des matériaux utilisés par les artistes (*matériaux dont le vieillissement n'est souvent pas connu des artistes eux-mêmes : mousses, résines, plastiques, matières organiques, support vidéo...*) la question se pose d'emblée de la documentation technique et des procédures d'indexation à mettre en œuvre pour assurer dans la durée la pérennité de l'œuvre ou au moins un avenir en conformité avec les souhaits de l'artiste et les impératifs de gestion d'une collection publique (*problèmes de restauration ou de conservation...*)

D'autre part certaines œuvres n'existent que dans le processus qui les génère et au moment où elles sont produites et vécues par l'artiste et les spectateurs, c'est à dire en raison de la situation de monstration. Ces œuvres peuvent être éphémères et se posent alors la question de la trace à en conserver pour les inscrire dans l'histoire. Elles peuvent aussi être à réactiver d'une exposition à l'autre.

Comment archiver, comment documenter, comment indexer ces œuvres qui n'existent pas dans un temps continu, pour les conserver et pour les montrer ? La question du sens est essentielle et détermine sans doute les méthodes et moyens à utiliser pour une transmission, sous une forme ou une autre, aux générations futures.

Une première approche de cette problématique pourrait se faire par l'analyse d'une vingtaine d'œuvres, très diversifiées quant au type de questions posées par leur conservation et par leur mode d'exposition. On étudierait, avec les artistes, comment garder trace de leur œuvre et comment en conserver le sens. A partir des caractéristiques ainsi étudiées, on pourrait dégager un ensemble de questions à poser systématiquement à l'artiste lors de l'acquisition de son œuvre et approcher une méthode d'archivage des œuvres.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		(à déterminer)	
2003			

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### Les politiques territoriales et les processus de décision

2000 - 2006 : l'Etat et les régions s'engagent pour sept ans en partenariat dans les nouveaux contrats de plan ; la loi d'aménagement du territoire, en créant les agglomérations et les pays, procède à une redistribution des compétences ; il est important d'étudier les contours de cette nouvelle géographie en matière de décision pour l'art contemporain.

Une recherche, dont l'objectif, à terme, est de mieux comprendre comment s'élaborent les décisions (celles des élus, des professionnels, des administrateurs, etc.), quels en sont les critères et les "chefs de file" selon les situations. Cette recherche sera conduite en s'appuyant sur l'analyse de cas actuels ou récents.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

#### DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		(à déterminer)	
2003			

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

---

#### DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Département des enseignements de la recherche et de l'innovation

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### Recherche sur les critères d'évaluation des pratiques plastiques

L'objectif de cet appel à projets est d'apporter une réflexion sur les critères d'évaluation des pratiques plastiques. Les projets devront repérer les critères d'évaluation qui sont utilisés dans les instances publiques de décision en matière d'art contemporain (commissions d'achat d'oeuvres d'art, de reconnaissance professionnelle des artistes, aides publiques à certains acteurs professionnels etc ) afin que la délégation aux arts plastiques soit ensuite en mesure de reformuler ces critères, et, si besoin est, de faire évoluer les procédures propres à chaque collectif d'évaluation.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

#### DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		(à déterminer)	
2003			

**SUBVENTION DE RECHERCHE**

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Centres-villes et collectifs d'artistes**

La restructuration des centres-villes est toujours en même temps une restructuration du tissu social et depuis longtemps les équipements culturels participent de ces restructurations. Aujourd'hui, le principe de lier revitalisation sociale, économique et culturelle est pris en compte par des aménageurs privés et des promoteurs immobiliers. Un nouveau partenariat est en train de se mettre en place en articulant davantage intervention publique et intervention privée. La participation des habitants à ce processus se renforce. Les artistes, souvent coordonnés en collectifs, cherchent à prendre une part plus active dans ces démarches par un travail d'action culturelle et artistique de proximité.

Les promoteurs inscrivent dans leurs projets la présence d'artistes.

L'observation et l'analyse des démarches tant des artistes pour s'inscrire dans de tels programmes que des promoteurs immobiliers pour attirer des artistes (programmes de construction d'ateliers d'artistes plasticiens ou, de façon plus éphémère, appel à des interventions d'artistes plasticiens pour initier la revitalisation de quartiers délaissés) reste à faire.

L'ambivalence de ces démarches doit les proposer à un travail critique qui permette de dégager les enjeux propres à chacun, mais aussi de mettre à jour les conditions susceptibles de favoriser une véritable rencontre entre artistes, aménageurs et habitants.

Les réponses à cet appel à projets seront proposées au programme interministériel sur la ville animé par la MRT.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>(à déterminer)</b>	
<b>2003</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE**

**CHAPITRE 66.98**

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

**Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Les oeuvres d'art dans l'espace urbain**

Les projets porteront sur la conception des oeuvres, leur adaptation à l'espace urbain dans sa diversité, leur appropriation par les habitants, leurs devenir esthétiques et sociaux.

Ils pourront avoir pour objet les oeuvres de la commande publique, le 1%, le mobilier urbain, la signalétique (en particulier des entrées de ville). Ils s'intéresseront, en amont de l'installation des oeuvres, à la phase de création avec l'analyse des relations entre les artistes, les architectes, les urbanistes, les collectivités et, en aval, à la phase de vie publique des oeuvres, avec l'histoire de leur réception par les habitants, avec les questions de prévention, de maintenance, de restauration et de responsabilité des maîtres d'ouvrage vis à vis du droit des artistes.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>(à déterminer)</b>	
<b>2003</b>			

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Département des enseignements de la recherche et de l'innovation

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### Sensibilisation et éducation artistique

Les structures d'art contemporain (FRAC, centres d'art, écoles supérieures d'art) assurent une mission d'éducation artistique. Sous les activités multiples qu'elles développent, elles poursuivent des enjeux et transmettent des modèles d'éducation à l'art contemporain.

Plusieurs travaux de recherche ont porté, ces dernières années, sur des questions relatives à la médiation de l'art contemporain et sur la spécificité des actions d'éducation à propos d'un art en train de se faire, actions auxquelles l'artiste lui-même peut être associé.

Les projets proposés devront, à partir des problématiques dégagées par ces recherches antérieures et à partir d'exemples récents ou actuels, apporter les éléments de réflexion susceptibles d'aider les partenaires de l'éducation artistique à renouveler voire à construire leur politique pédagogique ainsi que le contenu et l'environnement de leurs interventions.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE :

A déterminer

#### AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

#### DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		(à déterminer)	
2003			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES**

Département des enseignement, de la recherche et de l'innovation

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Evolution de la présentation de l'art contemporain**

Les projets de recherche porteront sur l'évolution de la présentation de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia. Ils étudieront l'impact des nouveaux outils de création et de diffusion sur les modalités de diffusion et de réception des oeuvres d'art contemporain.

Les projets pourront notamment analyser les nouveaux espaces de diffusion, qu'il s'agisse de la transformation de l'architecture des lieux d'exposition ou des nouveaux dispositifs interactifs ou immersifs. Cette analyse sera faite en regard des modes d'appréhension et de réception des nouvelles formes de l'art : monstration, place et rôle du spectateur, etc.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

A déterminer

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>(à déterminer)</b>	
<b>2003</b>			



**socio-économie de la culture  
études et prospective**

**groupe de programmes n° 5**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**

## DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

### Activités de recherche en 2002

#### 1 - Bilan 2001

Certains domaines de recherche continuent d'être mieux connus par des études d'approfondissement. Dans le domaine économique, une enquête qualitative a été lancée sur les incidences de la gratuité dans les musées et les monuments. Dans le domaine des publics, les voies d'accès à l'art contemporain chez les jeunes adultes ont fait l'objet d'une recherche par interview et examen des itinéraires. L'analyse des métiers artistiques s'est étendue aux danseurs et aux professionnels des arts graphiques.

De nouvelles voies de recherche ont été ouvertes. Les fréquentations culturelles des enfants font ainsi l'objet d'une première étude par questionnaire menée en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale. Dans le même domaine, le renouvellement des pratiques musicales grâce à l'informatique et à internet est exploré. L'analyse économique du secteur culturel s'est intéressée à des domaines nouveaux, comme les arts de la mode, les arts de la piste tandis que certains travaux commencent à dessiner les voies de l'innovation en comparaison avec d'autres secteurs économiques.

Sur le plan de la valorisation, outre les publications dont certaines ouvrent de nouvelles perspectives à la recherche sociologique dans le domaine des pratiques amateurs ou font le point sur les emplois-jeunes, l'année 2001 a vu le lancement des travaux préparatoires à un colloque international sur les publics des établissements culturels devant se dérouler fin 2002.

#### 2 - Programme 2002

Les travaux lancés les années précédentes seront poursuivis, que ce soit dans les domaines des arts de la piste (lancement des recherches sélectionnées à la suite d'un appel d'offre), des comparaisons des statistiques européennes sur la culture ou de la valorisation du patrimoine.

Le programme 2002 comprend surtout la réalisation de deux enquêtes de grande ampleur initiées en 2001 : l'une sur les références communes de trois pays européens, la France, l'Allemagne et l'Italie, l'autre sur les pratiques culturelles des enfants. Ce dernier point peu examiné jusqu'à maintenant sera traité par la mise en place d'un panel de près de 9000 enfants du cycle élémentaire dont on étudiera l'évolution sur 6 ans.

Le Comité d'histoire, dont le DEP assure la gestion des moyens, poursuit ses travaux de recherche pluriannuels sur les années 1981 à 1988 et sur le rôle de la direction du développement culturel..

Il convient de souligner que le DEP renforce ses liens avec le monde de la recherche et les universités à travers ses appels d'offre et qu'il organise le colloque sur les publics avec la Fondation nationale des sciences politiques.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**Département des études et de la prospective**

<b>Titre III : 34 97 90</b> Fonctionnement		<b>99.000 €</b>
<b>34 98 90</b> Fonctionnement		
<b>31 90 90</b> Vacances recherche		<b>5.093 €</b>
<b>36 60 95</b> Subventions aux établissements		
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98</b> Equipement		
Soutien de programme		
<b>Total</b>	<b>381.000 €</b>	<b>(à déterminer)</b>
<b>Titre VI : 66 98</b> Subventions de recherche		
Opérations de valorisation		
<b>Total</b>	<b>122.000 €</b>	<b>(à déterminer)</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>34.97.65.20</b>	<b>825.968 €</b>	<b>Etudes</b>
	<b>34.97.65.10</b>	<b>228.673 €</b>	<b>Publications</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRE 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 98 867 €**

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des soutiens de programme</b>
<b>26 000 €</b>	Achat de livres, souscriptions d'abonnements, achat de documentation pour le service documentation du département
<b>7 600 €</b>	Frais de maintenance et d'entretien de matériel de bureau, fournitures consommables
<b>12 200 €</b>	Travaux préparatoires à la publication d'études (traductions, travaux éditoriaux)
<b>33 067 €</b>	Traitements d'enquêtes
<b>5 000 €</b>	Participation à des journées d'études, des colloques
<b>15 000 €</b>	Organisation de journées d'études

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90 : 5.093 €**

<b>Répartition indicative des vacances</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>
5.093 €	à définir

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**

---

**CONTRATS D'ETUDES**

**(chapitre 56.98)**

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

##### Les références communes et réciproques des Français, des Allemands et des Italiens.

A la suite des études qualitatives exploratoires réalisées en 1998 et 1999, et compte tenu de l'ampleur du projet, une étude de définition a été conduite en 2000 : elle a consisté à élaborer un questionnaire d'enquête en trois langues, à le tester auprès de 30 ressortissants des trois pays retenus pour la recherche (France, Italie, Allemagne), à définir les modalités d'une enquête quantitative auprès des trois populations (taille et structure des échantillons, modes de passation des questionnaires).

A l'issue de ce travail, le DEP a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offre européen. En 2002, après le choix du contractant, l'enquête sera réalisée (interrogation simultanée d'échantillons représentatifs des Français, des Allemands, des Italiens de 15 ans et plus, auprès de 1440 individus par pays), et les premiers traitements statistiques seront réalisés afin de fournir une première série de résultats. L'interprétation sociologique et les discussions publiques des résultats auront lieu en 2003.

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Un appel d'offres européen pour la réalisation des trois terrains (France, Italie, Allemagne) est lancé.

#### DURÉE :

18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		132 000 €	132 000 €
2003		70 000 €	70 000 €

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

##### Les arts de la piste : recherche économique

Ce travail a pour but de réaliser un tableau économique du cirque et des logiques économiques qui gouvernent ce secteur. Dans un premier temps, une étude qualitative a été mise en œuvre en 2001. Elle sera poursuivie en 2002 par une étude quantitative au vu des résultats des travaux initiaux.

L'aspect qualitatif recouvre le rassemblement des statistiques de cadrage, l'étude approfondie de trente cas d'entreprises de cirque, l'élaboration et le test d'un questionnaire. L'étude quantitative sera réalisée à partir de ce questionnaire.

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

CNRS-Laboratoire MATISSE

#### DURÉE :

18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		15 200 €	8 000 €
2003			7 200 €



**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

**Les publics et l'économie des festivals et de l'événementiel**

La forme festivalière (concentration d'une offre culturelle abondante dans l'espace et dans le temps, caractère festif, peu contraint, des manifestations, concentration de foules...) a pris une importance croissante dans l'offre culturelle. Elle est peut-être une voie alternative à la présentation "ordinaire" des spectacles et pourrait contraster avec la permanence et l'horizon temporel des institutions. Elle a par ailleurs une structure et des retombées économiques particulières.

1 - Sur le plan sociologique, on étudiera des populations de festivaliers de manifestations occasionnelles très différentes (par exemple festival de rue d'Aurillac, festival de danse de Montpellier, festival Interceltique de Lorient, Festival de jazz à Marciac).

Cette recherche pose des problèmes méthodologiques d'observation et de recueil d'informations intéressants en soi, dont la solution est susceptible de renouveler les approches traditionnelles des publics.

2 - Au plan économique les études porteront sur :

- les relations de concurrence et de complémentarité entre événements d'un même secteur,
- le marché et ses opérateurs ainsi que les prestataires de services spécialisés,
- les spécificités de l'économie des différents types événements (financements, mobilisation du bénévolat),
- les retombées en termes d'image et de communication et l'impact économique territorial.

**CONTRACTANT :**

Equipes de recherche sur appel à proposition

**DURÉE :** 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		30 400 €	15 200 €

2003			15 200 €
------	--	--	----------

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ANNÉE 2002

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

##### Exploitation de l'enquête transmissions familiales

Le DEP, après avoir contribué à la conception de l'enquête "transmissions familiales" que mène actuellement l'INSEE, va participer à l'exploitation des résultats en 2002.

L'exploitation qu'il prendra en charge porte sur les différentes formes de transmission inter-générationnelle des pratiques et des goûts culturels.

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Ecole Normale Supérieure

#### DURÉE :

18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		15 200 €	8 000 €
2003			7 200 €

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

### CHAPITRE 56.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :**

##### **Les pratiques culturelles des enfants**

La recherche a pour objectif de compléter la description des comportements culturels des Français en interrogeant la population des moins de 15 ans (ou de leurs parents), population qui n'est pas prise en compte dans la plupart des enquêtes nationales. Cette recherche donne lieu à la réalisation d'un panel de 9000 enfants situés dans 4000 établissements scolaires. Ce panel élaboré avec le ministère de l'éducation nationale concerne des enfants entrés au cours préparatoire en 1997.

Il sera interrogé trois fois, la première fois en 2001, puis tous les deux ans. L'observation du panel vise à mieux connaître les pratiques culturelles des enfants durant l'année en cours et leur évolution pendant 6 ans.

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Un premier appel d'offre européen est lancé pour la réalisation de l'enquête 2002.

#### **DURÉE :**

12 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel**

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		130 000 €	130 000 €
2003			



## ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

### CHAPITRE 56.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

#### **Soutien aux travaux du Comité d'histoire du ministère de la Culture**

En 2000, le Comité d'histoire a lancé sous la direction scientifique de Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I, un recueil d'archives écrites et orales et un programme de recherche sur les politiques culturelles de 1981 à 1988 dans le cadre d'une convention de recherche de 3 ans avec l'Université de Paris I.

L'avenant à la convention prévu pour l'année 2002 permettra les travaux suivants :

1. développer la campagne d'archives orales auprès des grands acteurs de la période (membres des cabinets et directeurs d'administration centrale et d'établissements publics) ;
2. réunir les chercheurs universitaires qui travaillent sur cette période ;
3. réaliser des travaux sur des sujets spécifiques choisis par le Comité de pilotage (doublement et évolution du budget, histoire des politiques interministérielles menées par la DDC, réactions de la presse à la politique menée par le ministre Lang,...) ;
4. une mise à jour permanente de la base bibliographique sera effectuée.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Université de Paris I

**DURÉE :**

2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2002		58 200 €	29 100 €
2003		58 200 €	29 100 €



**DEPARTEMENT DES ETUDES ET  
DE LA PROSPECTIVE**

---

**SUBVENTIONS DE RECHERCHE  
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Arts du cirque et société**

La recherche en sciences de l'homme et de la société sur les arts du cirque est balbutiante. Pour l'encourager, et apporter sa contribution à "l'année des arts du cirque, été 2001- été 2002", programme ministériel visant à la "reconnaissance des arts du cirque", le DEP lance un appel d'offre en direction des milieux universitaires et de recherche.

Sept thèmes de réflexion seraient proposés, à titre indicatif : le statut social des artistes, les formes de la pratique en amateur, la connaissance des métiers du cirque (artistique, techniques, administratifs), la question de la transmission des savoirs (formation, reconversion), l'itinérance et le nomadisme, le cirque dans la ville, la fréquentation et la réception des spectacles.

Entre 6 et 10 projets seront retenus, selon l'intérêt et le coût.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organismes d'études et de recherche, associations

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :** 1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>76 300 €</b>	<b>45 000 €</b>
<b>2003</b>			<b>31 300 €</b>





**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Colloque international sur la fréquentation des équipements culturels**

Ce colloque organisé par la Fondation nationale des sciences politiques – OFCE et le DEP a pour objectif de faire un bilan des connaissances actuelles sur la fréquentation des équipements culturels en s'appuyant sur les résultats des nombreuses enquêtes menées en France mais aussi à l'étranger sur ce thème et sur les travaux menés au sien du séminaire " Publics et pratiques culturels " que le DEP anime depuis octobre 1999.

**ORGANISME SUBVENTIONNE**

Fondation nationale des sciences politiques - OFCE

**DUREE DU PROJET :** 18 mois

**NB :** Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 120 000 € (AP engagés en 2001)</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>			<b>61 000 €</b>
<b>2003</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien à la recherche en socio-économie de la culture**

En poursuite du programme lancé en 2001, il s'agit de soutenir des équipes de recherche en économie, sciences de la gestion et sociologie sur leurs apports envisageables dans le domaine culturel.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organismes d'études et de recherche universitaires

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

1 an

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>33 500 €</b>	<b>20 000 €</b>
<b>2003</b>			<b>13 500 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien aux travaux du Comité d'histoire du ministère de la culture**

Dans le cadre de ses travaux, le Comité d'histoire soutient une recherche sur les nouvelles politiques culturelles mises en place par la Direction du développement culturel de 1981 à 1998.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Organismes d'études et de recherche universitaires

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel**  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art. 80</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>12 200 €</b>	<b>12 200 €</b>
<b>2003</b>			

## **DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

**(voir aussi le groupe de programmes n° 1)**

## **DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

### **Activités de recherche pour 2002**

En 2002, les recherches soutenues par la DLL seront autour de deux grandes thématiques qui ont été reconnues prioritaires dans le schéma stratégique : le patrimoine écrit et graphique d'une part, les nouveaux usages de lecture d'autre part.

Pour l'une comme pour l'autre thématique, la DLL s'appuiera sur des collaborations éprouvées :

- avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), partenaire scientifique indispensable pour la valorisation du patrimoine écrit conservé dans les bibliothèques sur le territoire français, et qui dispose par ailleurs d'une compétence reconnue dans le domaine de la recherche appliquée,
- avec le ministère chargé de la recherche (laboratoires du CNRS) et celui de l'éducation nationale (Sous-direction chargée des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, Chancellerie des universités de Paris),
- enfin, avec la Bibliothèque publique d'information (BPI), dont le service " études et recherche " possède une autorité reconnue dans le domaine de la sociologie de la lecture.

On trouvera dans le volume 1 les programmes de recherche menés sur le patrimoine écrit et graphique.

### **Les nouveaux usages de lecture**

La DLL pilote des recherches fondées sur des études de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire.

Le programme soutenu en 2002 par la DLL et par le service " études et recherche " de la BPI portera sur la réception des " para-genres " c'est-à-dire de genres littéraires souvent considérés comme mineurs et en tout cas peu présents dans le champ d'étude traditionnel de la critique universitaire.

Deux terrains d'étude ont été choisis : la littérature ésotérique et les sciences occultes d'une part, le roman policier d'autre part. La connaissance de ces deux domaines est d'autant plus importante qu'ils apparaissent de plus en plus prisés du grand public et semblent connaître tout à la fois un développement quantitatif de leur lectorat et une évolution qualitative de l'offre éditoriale.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		<b>26.800 €</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>145.000 €</b>	<b>145.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>	<b>43.20, art. 12</b>	<b>45 735 €</b>	Poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

#### SERVICE : MISSION DES ETUDES

#### TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

##### La réception des “ para-genres ”

Le champ de la recherche sur la réception des textes n'a pas été exploré dans toutes ses dimensions. En matière de réception des “ para-genres ”, il reste notamment beaucoup à faire ou à actualiser. Le service Etudes et recherche de la Bpi, en lien avec la DLL, entend par conséquent lancer un programme de recherche en 2002 centré sur cette question. Deux terrains d'étude - distincts mais complémentaires dans le cadre d'une même campagne de recherche - sont envisagés.

Le premier, manquant particulièrement de visibilité, concerne l'intérêt porté par de nombreux lecteurs aux sciences occultes ou à l'ésotérisme au sens large. Sous ces deux rubriques imprécises sont classés aujourd'hui des ouvrages consacrés à la divination, aux para-sciences, aux rencontres extra-terrestres, ou encore à la psychologie pratique dans certains cas... Or, si les données quantitatives dont nous disposons témoignent bien de l'importance du phénomène, aucune étude empirique - ni a fortiori recherche approfondie - ne permettent à ce jour de postuler de quelles façons les livres ou les revues qui relèvent de ces domaines sont reçus par les lecteurs, et surtout à quelles modalités ou fonctions sociales de la lecture ils sont susceptibles de renvoyer.

Le second terrain concerne un genre littéraire un peu mieux connu - voire mieux reconnu par certains côtés -, mais qui souffre pourtant du même déficit en matière de travaux de recherche sur la réception : le roman policier. Ici encore, l'appellation recouvre un ensemble hétérogène d'ouvrages et d'auteurs très divers mais pour lequel les frontières avec la légitimité culturelle semblent moins étanches. Sachant par exemple que la littérature policière a beaucoup plus désormais droit de cité et “ droit à l'image ” dans les revues littéraires ou les bibliothèques publiques, il n'est plus possible de s'en tenir aux anciennes catégories ayant émergé avec l'étude des para-littératures dans les années 60. Une connaissance réactualisée de son lectorat et de ses modalités d'appropriation des textes s'impose, d'autant plus que le genre policier s'est considérablement féminisé ces derniers temps.

S'agissant de recherches sur la réception, des méthodologies d'investigation qualitatives fondées principalement sur des entretiens approfondis ou des observations réalisées dans des lieux d'approvisionnement s'imposent ici. Elles devraient pouvoir être associées, dans la mesure du possible, à un cadrage descriptif préalable en matière de création-production éditoriale et offre en librairie ou en bibliothèque publique.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** BPI (Service Etudes et recherche)

**DUREE DU PROJET :** 1 an à compter du lancement de la recherche

**NB :** Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel. NON

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002	45.735 €	45.735 €	45.735 €



**programmes pluridisciplinaires  
valorisation de la recherche**

**groupe de programmes n° 6**

# **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**



## **MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

# MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE (MRT)

## Bilan 2001 et perspectives 2002

### 1. LA PREPARATION DU SCHEMA STRATEGIQUE 2002-2004

Au cours de la réunion plénière du conseil ministériel de la recherche du 25 janvier 2001, le directeur de cabinet a demandé à la MRT d'élaborer un nouveau schéma stratégique de la recherche pour 2002-2004 en concertation avec les directions et les établissements publics sous tutelle concernés.

L'élaboration de ce document a fait l'objet d'une large concertation menée sous la forme d'ateliers qui ont mobilisé au cours du premier semestre 2001 les principaux acteurs de la recherche au ministère. Entre mars et juillet 2001, avec l'aide d'un consultant spécialisé et d'un vacataire, la MRT a réuni :

- 5 ateliers thématiques structurés autour de trois pôles :

- *Pôle patrimoine* :
  1. patrimoine archéologique,
  2. patrimoine immobilier, mobilier et muséographique,
  3. mémoire écrite, documentaire, audiovisuelle et orale.
- *Pôle création* : recherche, enseignement supérieur et création artistique.
- *Pôle médiation* : études et recherches en sciences sociales.

- 4 ateliers transversaux :

- finalités de la recherche et priorités scientifiques et technologiques,
- organisation et ressources,
- réseaux européens et internationaux,
- valorisation, diffusion, numérisation.

- un groupe de travail avec les représentants des organisations syndicales représentatives,
- plusieurs réunions spécifiques avec des conservateurs, des ingénieurs et des chercheurs.

Après l'été, des contributions ponctuelles ont été demandées aux services afin de préciser les deux grandes actions transversales retenues comme prioritaires concernant la numérisation et la modernisation des systèmes d'information culturelle et les relations internationales en matière de R&D.

Les comptes-rendus validés et les diverses contributions (350 pages) ont été diffusés aux participants aux ateliers et aux directeurs de l'administration centrale, une synthèse des propositions (80 pages) a été rédigée par la MRT.

Le document de synthèse a été soumis pour avis en novembre 2001 aux directeurs et chefs d'établissement concernés et aux huit personnalités qualifiées du conseil ministériel de la recherche afin de faire l'objet d'un débat lors du conseil ministériel de la recherche de janvier 2002.

Ce document et ses annexes constitue une importante source d'apports et d'orientations qui devront être approfondis ou mis en œuvre au cours de l'année 2002 par les différents conseils scientifiques, par les trois comités du conseil : " analyse, conservation et restauration des biens culturels ", " informatique documentaire et multimédia " et " coordination avec le CNRS " et différents groupes de travail complémentaires.

### 2. LES ACTIVITES ET PERSPECTIVES DES COMITES SCIENTIFIQUES DU CONSEIL

## MINISTERIEL DE LA RECHERCHE

### 2.1. Le comité “ analyse, conservation et restauration des biens culturels ”

Le comité “ analyse, conservation et restauration des biens culturels ” a activement participé aux ateliers du schéma stratégique traitant de ces sujets. Il a élaboré collectivement des orientations et établi une programmation 2002 des études et recherches qui répond aux besoins prioritaires des institutions culturelles (*voir compte-rendu détaillé de la réunion du 23 novembre 2001*).

Il est rappelé qu’en dehors des programmes d’études et de recherches des laboratoires, la MRT apporte son soutien à des activités transversales dans le domaine de la recherche : programmes collectifs de recherche (PCR), valorisation de la recherche (soutien aux publications scientifiques). Elle prend également en charge les activités européennes : point de contact national pour l’action –clé “ ville de demain et patrimoine culturel du 5<sup>ème</sup> PCRD, organisation et participation à des séminaires (*cf. voir chapitre 4. Actions internationales*), financement des projets labellisés “ Eurêka ” concernant la recherche sur le patrimoine culturel.

Plusieurs projets engagés en 2001 se poursuivront en 2002. Ainsi pour apporter les éléments techniques indispensables au sous-comité “ marquage des œuvres d’art ” de la Commission de récolement des dépôts d’œuvres d’art, la MRT a soutenu en 2001 la première phase d’une étude confiée au Laboratoire national d’essais (LNE) consacrée à la veille technologique et à la mise au point du protocole expérimental sur les systèmes et produits de marquage. Les travaux seront poursuivis en 2002 en collaboration avec le LNE et le C2RMF. pour l’élaboration d’un protocole d’agrément des systèmes et produits de marquage.

Sur la base des résultats acquis (*une thèse soutenue en 2001 à l’Université de la Rochelle*) et de l’avis favorable du Comité, la MRT prendra en charge le financement d’un PCR consacré aux encres ferro-galliques.

Le PCR sur la conservation des DVD sera également poursuivi. Répondant aux attentes de nombreux utilisateurs, le laboratoire national d’essais (LNE), le CRCDG, le laboratoire d’acoustique musicale et la MRT étudient actuellement la création d’un groupement d’intérêt public dans le secteur de la conservation de données enregistrées sur supports optiques et numériques. En mettant en commun des moyens et des compétences de différents laboratoires publics, pour un objectif d’intérêt général, à savoir garantir la pérennité de données conservées par des services publics, le GIP devrait être capable de mener des travaux d’études et de recherche pour définir des exigences spécifiques à cet usage et les réactualiser en permanence. La création du GIP pourrait avoir lieu au premier trimestre 2002.

Par ailleurs, la MRT financera en 2002 la seconde tranche de l'étude du séchage contrôlé des bois archéologiques gorgés d'eau proposée par Arc'Nucléart et engagera une étude proposée par le CCSTIFM/LAM en coopération avec le LRMH sur la protection des métaux ferreux du patrimoine, ainsi qu'une étude proposée par le laboratoire Arc'Antique en coopération avec Arc'Nucléart et le CRCDCG sur la conservation des composites " fer-bois ".

Sur la base de l'étude rendue en 2001 par la société EGIDE CONSEILS qui a permis de mettre au point une batterie très détaillée d'indicateurs d'activités des laboratoires, il s'agit en 2002 de passer à une phase opérationnelle en élaborant un outil collectif évitant les multiples saisies des données. Le comité élaborera un cahier des charges pour un appel d'offre en vue de l'informatisation de la saisie et de l'exploitation des résultats sous forme statistique, permettant d'obtenir rapidement des bilans d'activité homogènes et une diffusion des résultats sous des formes adaptées aux professionnels et publics visés.

Un réseau documentaire informatisé pour la recherche en conservation-restauration sera créé en 2002, il s'agit d'un projet partagé entre le comité scientifique " analyse, conservation-restauration des biens culturels " et le comité scientifique " informatique documentaire et multimédia ". La participation des laboratoires au projet se fera sur la base du volontariat. A terme l'objectif est d'accéder à l'information documentaire via un portail national interrogeable à distance par tous les laboratoires utilisateurs en ayant recours aux logiciels libres et à une gestion partagée des dossiers électroniques.

A la demande de la DMF (C2RMF) et de la DAPA (SDA), la MRT a participé à hauteur de 2 MF (1,2 MF en 2000 et 0,8 MF en 2001) à l'achat d'un nouvel équipement de spectrométrie de masse par accélérateur pour la datation par carbone 14 dont l'installation est prévue au CEA de Saclay (coût total de l'installation 23,6 MF HT). A terme cet outil, partagé avec le CNRS-INSU, le CEA et l'IRD, devra renforcer les capacités d'analyse de la France. L'installation devrait être opérationnelle début 2003. En 2002, une convention de fonctionnement régissant les modalités d'accès à l'équipement sera élaborée entre les partenaires du projet et des réunions de travail avec les archéologues (SDA, INRAP, C2RMF) seront organisées pour adapter le secteur de l'archéométrie à ce nouveau contexte. Une journée d'information à destination de la communauté archéologique sera organisée par le C2RMF au premier trimestre 2002.

Un programme national de recherche en conservation et restauration des biens culturels, regroupé par grande problématique et non plus par institution, sera élaboré en 2002 afin de mieux mettre en évidence la totalité des efforts du secteur public français, notamment dans le contexte européen. L'évolution actuelle en faveur d'une part de la décentralisation et d'autre part de l'Europe impose aux services centraux ou à compétence nationale de se recentrer sur l'expertise, la coordination et les travaux d'importance nationale. Par cette initiative, il s'agit d'opposer à une dispersion apparente des actions publiques, une présentation globalisée montrant leur cohérence et la mobilisation des services du MCC et de ses partenaires (essentiellement laboratoires du CNRS et des universités) en faveur du patrimoine culturel. Dans cette perspective, une journée nationale de présentation des programmes " phares " dans le domaine de la recherche en conservation-restauration des biens culturels sera organisée en 2002.

## 2.2. Le comité “ informatique documentaire et multimédia ”

### 2.2.1 le plan de numérisation

Huit millions de francs ont été inscrits en 2001 au budget du ministère pour la numérisation des fonds appartenant à l'Etat (chapitre 56.91) et quatre millions pour soutenir les plans de numérisation d'autres fonds patrimoniaux (chapitre 66.91).

Pour la numérisation des fonds d'Etat, une nouvelle convention de prix a été signée en juillet 2001 avec la société Jouve qui a remporté le marché à l'issue d'un appel d'offre européen. Cette convention offre des possibilités de numérisation plus étendues que la précédente (1998-2000) au niveau des formats des documents et des phototypes à numériser, elle permet dans des cas exceptionnels d'apporter aux services une aide à l'indexation des fonds. La numérisation des fonds sonores s'est poursuivie en 2001 dans le cadre de la convention de prix avec la Régie Industrielle des établissements pénitentiaires.

Fin 2001, 2.000.000 d'images et plus de 1.000 heures d'enregistrements sonores ont été numérisées grâce à ces crédits et à ceux des années précédentes.

Ces campagnes de numérisation auxquelles sont étroitement associés les services du ministère concernés ont été accompagnées de 22 stages de formation (*organisés avec le bureau de la formation de la DAG*) pour les personnels sur les enjeux de la numérisation, les logiciels utilisés ou la méthodologie.

Les engagements de l'Etat concernant la numérisation figurant dans les contrats de plan Etat-Région (*notamment la banque numérique du savoir en Aquitaine*), les conventions de partenariat et les programmes de numérisation menés par les collectivités locales (*deuxième phase des projets retenus dans le cadre de l'appel à proposition lancé en 2000 par le comité*) ont été financées en 2001 sur les crédits du chapitre 66.91.

En 2002, comme l'a annoncé le CIADT de juillet dernier, un appel à projet de création de portails culturels territoriaux sera lancé conjointement par le MCC et par la DATAR. Une partie des crédits de numérisation inscrits au chapitre 66.91 servira à financer cet appel qui sera soutenu également par la DDAT. J.P. La MRT financera sur les crédits de numérisation du chapitre 66.91 la partie des engagements de l'Etat concernant la numérisation figurant dans les contrats de plan Etat-Région et les conventions de partenariat avec les collectivités locales.

La numérisation des fonds d'Etat et notamment des fonds sonores sera poursuivie en 2002 dans les mêmes conditions que précédemment. La numérisation des films (fonds vidéo du FNAC, films anciens du ministère de l'agriculture déposé aux archives,..) sera engagée en 2002 selon des cahiers des charges élaborés cette année.

### 2.2.2 l'annuaire des fonds numérisés et la plate-forme SDX

A la demande du directeur de cabinet, un annuaire de tous les fonds publics numérisés<sup>1</sup> (textes, images, sons) consultable en ligne sur le site “ numérisation du patrimoine ” du serveur du ministère, a été réalisé par la MRT en s'appuyant sur un réseau de correspondants dans les directions. Ce système d'information fournit un tableau de bord de l'ensemble des programmes publics de numérisation.

Dans le but de moderniser les systèmes d'information du ministère, plusieurs programmes de recherche et développement sur la documentation numérique structurée et les dossiers électroniques intéressant la plupart des directions ont été soutenus par le comité.

A l'initiative du comité et de la MRT, une communauté de développeurs a été constituée en juin 2001 au sein du ministère et des directions régionales (*Bretagne, Lorraine, Languedoc-Roussillon, etc.*) pour accélérer l'utilisation et la généralisation de la plate-forme SDX.

La plate-forme SDX<sup>2</sup> (*système de diffusion de documents XML*) a été utilisée pour la diffusion du nouveau guide de l'internet culturel et pour l'annuaire des fonds numérisés qui tous deux ont été mis en ligne en 2001 par l'atelier multimédia de la MRT sur le serveur du ministère.

Plusieurs applications XML ont été expérimentées<sup>3</sup>, elles portent sur deux banques d'images accompagnées de notices (*peintures murales de Saint-Savin et cathédrale de Reims*), sur des dossiers documentaires relatifs à des artistes (*en collaboration avec la DAP et la DMF*), sur les bilans scientifiques régionaux de l'archéologie (*en collaboration avec la DAPA et la DRAC Lorraine*), sur les dossiers de l'inventaire (*en collaboration avec la DAPA et plusieurs DRAC*), sur les publications de la carte archéologique de la Gaule (*en collaboration le DOSI et la fondation Maison des sciences de l'homme*), sur le répertoire national des arts du spectacle (*en collaboration avec la DLL et la BNF*), sur l'annuaire des événements culturels (*en collaboration avec le DIC et le DOSI*), sur des dossiers d'archives (*en collaboration avec la DAF*), sur les dossiers documentaires d'analyse scientifique d'œuvres de musées et sur le catalogue des musées français (*en collaboration avec la DMF, l'université de Dijon et plusieurs sociétés privées*).

En 2002, les évolutions de SDX devront permettre d'intégrer la consultation et la recherche, via un portail unique, de données numériques réparties sur plusieurs plates-formes distantes de production et de diffusion.

La réalisation de deux projets répondant aux besoins des services du MCC apparaît prioritaire :

- Une application pour la production (*saisie de notices, importation de données*) et la diffusion (*avec paramétrage de la consultation*) de banques d'images accompagnées chacune d'une notice de type “ Illustration ” (trois *applications consultables sur le site “ <http://brea.culture.fr> ” existent déjà sur les peintures murales de Saint-Savin, sur la cathédrale de Reims, sur les fonds des SDAP*).
- Une application pour la production et la diffusion de références bibliographiques (*selon l'application BiblioML*) susceptible d'être installée sur des intranets ou extranets du MCC (*notamment ceux réalisés sous Zope*) et pouvant servir en particulier à des centres d'information et de documentation .

---

<sup>1</sup> [http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f\\_02.htm](http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/f_02.htm)

<sup>2</sup> <http://sdx.culture.fr>

<sup>3</sup> <http://brea.culture.fr>

Par ailleurs, un projet de générateur de revue scientifique sera soutenu par la MRT après une évaluation précise des besoins et des contenus à diffuser. Une collaboration sera recherchée à ce sujet avec le ministère de la recherche et avec la fondation Maison des sciences de l'homme où existent des projets identiques pour les revues savantes.

### **3. L'ATELIER MULTIMEDIA DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

La collection des grands sites archéologiques en ligne<sup>4</sup>, produite par la mission de la recherche et de la technologie en collaboration avec la sous-direction de l'archéologie de la direction de l'architecture et du patrimoine, a débuté en 1996 ; elle comporte aujourd'hui douze volumes consacrés à de grandes fouilles programmées ou à des sites exceptionnels comme Lascaux ou la grotte Chauvet-Pont d'Arc. Les publications mises en ligne en 2001 ont porté sur l'archéologie aérienne dans le nord de la France et le site celto-ligure d'Entremont.

Parallèlement, l'atelier a actualisé ses sites web spécialisés : “ sciences et patrimoine<sup>5</sup> ”, “ numérisation du patrimoine culturel<sup>6</sup> ”, le guide de l'internet culturel, le réseau de la recherche<sup>7</sup>.

La collection sur les peintures médiévales<sup>8</sup> soutenue par la MRT résulte du travail conjoint de la société Art'hist et du centre de documentation du petit palais d'Avignon, le troisième volume paru en juin dernier a été consacré aux retables de Provence. La collection sur les Célébrations nationales conçue en partenariat avec la DAF a compté à la même date une deuxième publication sur l'œuvre d'André Le Nôtre<sup>9</sup>.

Les auteurs de toutes ces publications, traduites selon les volumes en langues étrangères (anglais, espagnol, arabe, roumain, italien, chinois) sont des chercheurs et des universitaires spécialistes du sujet traité, c'est pourquoi cette démarche constitue une nouvelle manière de valoriser la recherche. Celle-ci contribue au rayonnement de la France sur les réseaux par la qualité des contenus diffusés et par le soin apporté à leur mise en forme à laquelle plusieurs sociétés privées et graphistes apportent leur concours.

Sur internet, le succès remporté est considérable pour des productions scientifiques publiques puisque 2 300 000 pages écrans ont été consultés en octobre 2001 de la seule collection sur les grands sites archéologiques. Le prix Mobius France 2001 dans la catégorie “ culture ” a été décerné à cette collection qui a fait partie de la sélection française lors du festival de Pékin en novembre, la publication sur les mégalithes du Morbihan a obtenu une médaille de bronze lors du concours multimédia de l'ICOM à Barcelone en septembre 2001. Des articles et des interviews dans la presse multimédia ont été consacrés à ces productions.

En matière de production éditoriale, la collection “ Grands sites archéologiques ” s'augmentera en 2002 de nouvelles monographies (“ Saqqara, les fouilles du mausolée d'Akhetetep par le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, “ Paris antique ” en collaboration avec le CMN, refonte du site “ La Caune de l'Arago - L'Homme de Tautavel ” ). Elle inclura également des dossiers thématiques transversaux (“ Les techniques appliquées à l'archéologie ” ; “ Les nécropoles ” etc.). La création d'un volet consacré à l'actualité archéologique faisant état des nouvelles découvertes est également en projet.

<sup>4</sup> <http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr>

<sup>5</sup> <http://www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/>

<sup>6</sup> <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/>

<sup>7</sup> <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/mrt.htm>

<sup>8</sup> <http://www.culture.fr/culture/retables/>

<sup>9</sup> <http://www.lenotre.culture.gouv.fr>



Un nouveau volume est édité chaque année dans la collection “ Célébrations nationales ”. En 2002, la publication portera sur Victor Hugo dont on célèbrera le bicentenaire de la naissance.

Ainsi que cela a été fait pour les précédents volumes de ces collections, des traductions seront proposées au public non francophone pour faire connaître à l'étranger le patrimoine culturel de la France et les recherches dont il fait l'objet.

La MRT mettra en oeuvre la construction d'un nouvel extranet destiné aux professionnels de la recherche et de la conservation, avec l'instauration d'un dialogue direct entre différents services d'une ou de plusieurs institutions, la possibilité de publier des informations sans nécessairement recourir à un webmestre ou à un prestataire extérieur, la structuration de certains documents (fiches de programmation de la recherche, études financées par les crédits recherche etc.) sous forme de base de données. Une première refonte du site existant “ Réseau de la recherche ” est prévue pour le premier semestre 2002, elle sera suivie de la mise en place de nouvelles formes de production des données et des informations.

De manière générale, dans les différentes publications électroniques de valorisation de la recherche, de nouveaux modes de production privilégiant la génération de pages dynamiques seront étudiés ainsi que la mise en place de parcours d'images automatisés.

#### **4. LES ACTIONS INTERNATIONALES**

En collaboration avec la fondation Maison des sciences de l'homme, le secrétariat d'Etat au tourisme et deux laboratoires des écoles d'architecture (*MAP à Marseille, EVCAU à Paris*), la MRT a activement contribué à l'élaboration du projet “ Strabon ”, déposé en janvier 2001 auprès de l'Union européenne dans le cadre d'Eumedis. Ce programme, soutenu conjointement par la direction générale des technologies pour la société de l'information et celle des relations extérieures de la Commission, appartient à la famille des coopérations MEDA, il a pour objectif le développement des technologies de l'information et de la communication dans les pays du bassin méditerranéen.

Le projet “ Strabon ” a été retenu par la Commission et sera financé de 2002 à 2004 à 80% par elle (3 M €). Il est coordonné par la fondation Maison des sciences de l'homme, regroupe 12 pays (*France, Italie, Portugal, Grèce, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban, Autorité palestinienne, Liban*) et 20 organismes ou ministères partenaires qui ensemble mettront au point de 2002 à 2004 un portail commun de documents XML multimédias et multilingues accompagné de services destinés aux professionnels de la culture et du tourisme en Méditerranée.

Ce projet<sup>10</sup> s'inscrit parfaitement dans les évolutions vers le web sémantique. Grâce à la technologie SDX (*voir plus haut*) et à son exploitation intensive de logiciels libres, il permettra de parvenir à une harmonisation de données multimédias et multilingues réparties dans chaque pays, incluant les aspects cartographiques et de restitution des espaces bâtis en 3D. Pour mettre en oeuvre son volet culturel, il s'appuiera sur les travaux des chercheurs (archéologues, ethnologues, historiens, architectes, informaticiens, etc.) en Méditerranée et sur les ressources des institutions culturelles et scientifiques en leur offrant de nouveaux outils et des moyens de

---

<sup>10</sup> <http://www.strabon.org>

valorisation. Son volet touristique est coordonné par les spécialistes portugais de l'ICEP (*Institut public d'investissement portugais*) qui en collaboration avec le GIE "Maison de la France", sont également responsables de programmes européens visant à l'harmonisation des données touristiques et des services nécessaires au développement de ce domaine.

Il convient d'indiquer que sur les quatre projets retenus et financés dès 2002 par la Commission dans le volet "culture et tourisme" d'Eumedis, trois sont pilotés par des institutions ou sociétés italiennes. Le projet d'initiative française "Strabon" a été classé premier et sera le projet pilote principal mais ce résultat montre néanmoins le dynamisme des acteurs transalpins et la faible mobilisation des institutions et entreprises françaises pour ce type d'actions euro-méditerranéennes de valorisation culturelle.

Au cours de l'année 2001, la MRT a représenté la France, avec le DAI, dans plusieurs réunions européennes importantes sur la coordination des politiques de numérisation et de conservation du patrimoine culturel organisées par la Commission au premier semestre dans le contexte de la Présidence suédoise et au second de la Présidence belge.

La réunion qui s'est déroulée à Lund en mai dernier a permis de trouver un consensus sur un ensemble de propositions en faveur de la coordination des politiques de numérisation en Europe, incluant tableaux de bord, normalisation et métadonnées, évaluations comparatives, charte qualité et diffusion de bonnes pratiques. La mise en œuvre concrète de ces mesures dans les pays les plus avancés en ce domaine va prendre la forme en 2002 d'un réseau thématique appelé "Minerva" (*Ministerial NETwork for Valorising Activities in digitisation*) associant les ministères chargés de la culture ou des structures équivalentes en Italie, France, Suède, Espagne, Belgique, Royaume-Uni et l'université d'Helsinki en Finlande. Le coordonnateur de ce projet est un partenaire du ministère italien de la culture. En accord avec le DAI, la MRT a engagé le MCC dans le projet Minerva.

La MRT et la DMF ont décidé en 2001 de participer à la poursuite du projet EMII (European Museums' Information Institute) piloté par l'association anglaise MDA. Ce projet ne concernait initialement que les contenus numériques diffusés par des musées, il est étendu à l'ensemble des contenus culturels dans le but d'analyser les conditions de diffusion et l'adéquation aux besoins des utilisateurs.

Pour accomplir les tâches qui incombent au ministère de la culture (*réunions de coordination, enquêtes en Europe, rapports à la Commission, site web d'information, gestion des moyens, etc.*) dans les deux projets européens Minerva et EMII, la MRT recherchera de nouvelles collaborations afin de disposer d'un agent supplémentaire compétent dans ces domaines.

La réunion qui s'est déroulée à Anvers en novembre dernier visait à établir des recommandations en matière de stratégies de conservation et de gestion du patrimoine culturel destinées aux responsables du patrimoine européen et aux décideurs politiques. Ces recommandations ont été communiquées à la réunion informelle des ministres de la culture européens qui s'est tenue à Bruges les 4 et 5 décembre dernier.

La MRT en coopération avec la DAPA et le "Directorate of Cultural Heritage" norvégien se propose d'organiser en juin 2002 un séminaire sur l'échange des bonnes pratiques au niveau européen en matière de maintenance des monuments historiques. La DAPA (sous-direction des monuments historiques) est également partenaire d'un projet portant sur la même problématique déposé lors du 3<sup>ème</sup> appel d'offre de l'action-clé "ville de demain et patrimoine culturel" (5<sup>ème</sup> PCRDT) de la Commission européenne.

La MRT est également en train de finaliser la publication des actes de la 4<sup>ème</sup> conférence de la Commission européenne “ La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel ” co-organisée avec la Commission européenne en novembre 2000. La sortie des actes est prévue au premier semestre 2002.

## **5. LES PROGRAMMES SUR LA VILLE**

Le programme interministériel “ Cultures, villes et dynamiques sociales ” réunit le Plan urbanisme construction architecture (PUCA), le Fonds d’action sociale (FAS), la Délégation interministérielle à la ville (DIV), le Ministère de la jeunesse et des sports, la Caisse des dépôts et consignations et le ministère de la culture et de la communication. La MRT est chargée du secrétariat général de ce programme qui se déroule de 2000 à 2004.

Dans le cadre de la consultation restreinte “ Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville ” lancée au dernier semestre 2000, plusieurs projets de recherche ont été soutenus. Une rencontre a été organisée en juin 2001 pour organiser le suivi des travaux retenus , échanger et débattre avec les chercheurs.

Certains axes de ce programme pluridisciplinaire seront approfondis en 2002 dans des ateliers pilotés par des experts du comité scientifique. Les ateliers “ nouvelles formes et esthétiques urbaines ” et “ mémoires, production de sens de la ville et dans la ville ” ont sélectionné plusieurs équipes, deux autres thèmes : sur les rapports entre ville et nature, et sur la prise en compte des genres et des générations dans les pratiques urbaines seront mis en chantier.

Pour donner au programme une dimension européenne et internationale, la MRT a soutenu un colloque intitulé “ - Cités vivantes - Emergences culturelles, dynamiques urbaines et citoyenneté ” qui s’est tenu en septembre dernier, au conseil de l’Europe en liaison avec “ Banlieue d’Europe et l’Observatoire des politiques culturelles ”. Des chercheurs et des responsables culturels d’Allemagne, de Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Italie, Bulgarie, Roumanie et France ont débattu autour d’un projet de recherches comparatives sur des pratiques et politiques artistiques et urbaines menées dans différentes villes européennes.

En 2002, un premier bilan du programme interministériel sera effectué et différentes actions seront engagées : chantiers thématiques, suivi des équipes, colloque international à Lyon, etc.

Pour articuler les niveaux centraux et locaux de la recherche, autour des processus de requalification esthétique et patrimoniale des objets, des territoires ou des modes de vie, une nouvelle procédure de “recherches territorialisées” s'appuyant sur des conventions Etat/collectivités locales seront expérimentées en 2002 en Rhône-Alpes et dans le Nord-Pas-de-Calais.

## **6. LES COLLABORATIONS AVEC LE CNRS**

Les collaborations scientifiques entre les services du ministère de la culture et de la communication et le Centre national de la recherche scientifique sont régies par un accord-cadre signé initialement en 1992, réactualisé le 6 octobre 1998 et par un avenant annuel.

Dès l'avenant n°1, conclu le 15 mai 2000, la procédure d'attribution par le MCC des subventions destinées aux unités, aux structures fédératives et aux programmes pluriannuels sur convention a été grandement simplifiée.

La MRT est chargée du secrétariat général du comité de coordination de cet accord.

A l'occasion de chaque réunion plénière du conseil ministériel de la recherche, le bilan des recherches de l'année et des projets en cours fait l'objet d'un document détaillé rédigé par la MRT, on s'y reportera pour obtenir le détail des actions communes 2001-2002.

En 2001, les unités concernées par ce partenariat ont été au nombre de :

- vingt-et-une unités mixtes de recherche (UMR)
- une unité de recherche associée (URA)
- deux unités mixtes de service (UMS)
- trois formations de recherche en évolution
- deux groupements de recherche (GDR)

Plusieurs unités ont été renouvelées au 1er janvier 2001 pour une durée de quatre ans :

- UMR 306 Centre d'ethnologie française
- UMR 7604 Laboratoire d'acoustique musicale
- 

Le Centre d'étude d'histoire juridique (ERS 2095) est devenu l'UMR 7105 au 1er janvier 2001. Les UMR 7543 et 7544 ont été évaluées par le Comité National fin 2000, et ont été classées en formations de recherche en évolution (FRE).

A la session d'automne 2001 du Comité national, les unités suivantes ont été évaluées en vue de leur renouvellement en 2002:

- UMR 694, Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage (MAP)
- UMR 9993, Centre de recherches archéologiques Indus Baluchistan
- UMR 1563, Ambiances architecturales et urbaines
- UMR 8573, Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques
- UMR 22, Laboratoire de recherche sur le patrimoine français

Les problèmes de fonctionnement et d'organisation posés par les FRE de recherche architecturale amènent le CNRS à prévoir en lien avec leurs différentes tutelles actuelles, dont

le ministère de la culture, les mesures propres à rétablir un fonctionnement satisfaisant en 2002 entre les composantes de ces unités.

Dans le domaine de l'anthropologie, est en cours une réflexion commune sur l'évolution du partenariat. En premier lieu autour de l'unité mixte de service - UMS 1834 - chargée de préfigurer le centre de recherche du futur musée du quai Branly, en raison du changement de directeur. En second lieu, au sujet de la future UMR en anthropologie sur "l'Institution de la culture", associant le CNRS et le ministère de la culture (mission du patrimoine ethnologique) qui devrait être créée en 2002 (actuellement FRE 2403).

Plusieurs conventions sur programme ont été soutenues en 2001 avec l'Institut de recherche en histoire des textes (IRHT); avec le CECOJI (UMR 6567) dans le domaine du droit; avec l'équipe de recherche en syntaxe et sémantique (UMR 5610) pour l'élaboration d'outils informatiques de contenus sur l'internet.

Pour la deuxième année consécutive, en 2001, le ministère s'est associé au CNRS pour procéder à l'achat en commun d'un spectromètre de masse à accélérateur (SMA) pour l'analyse du carbone 14 (voir au-dessus le compte-rendu du comité conservation).

Une convention sera signée en 2002 entre la MRT et l'UMR 5590 (Préhistoire et paléoenvironnements quaternaires dans le bassin méditerranéen) pour mettre en œuvre par le biais de publications multimédia la valorisation des recherches archéologiques menées dans cette région.

La création en 2002 de l'INRAP (Institut national de recherche en archéologie préventive) va être l'occasion de redynamiser le tissu scientifique de l'archéologie de la France. Une réflexion collective est d'ores et déjà engagée sur les moyens de créer des pôles scientifiques mixtes qui développeront des programmes de recherche reliant par convention l'ensemble des partenaires concernés: établissement public, universités, services archéologiques des collectivités territoriales, musées, services régionaux de l'archéologie du ministère de la culture et unités du CNRS.

Par ailleurs une nouvelle UMR associée à l'Université de Lille 3 "Histoire, archéologie, littératures des mondes anciens" devrait être créée en 2002.

L'année 2002 sera marquée par le 10ème anniversaire de la signature du premier accord-cadre entre le CNRS et le MCC. L'organisation d'une rencontre de réflexion et d'échange avec l'ensemble des directeurs d'unités mixtes ou sous convention est envisagée. Au cours de celle-ci, une évaluation de 10 ans de partenariat sera présentée.

## **7. LE BULLETIN “ CULTURE ET RECHERCHE ”**

Le bulletin “ Culture et Recherche ” est diffusé à 5 000 exemplaires à la communauté scientifique, aux institutions culturelles (*musées, bibliothèques, archives, centres de documentation, etc.*) et au réseau des correspondants de la MRT.

Une version au format pdf est systématiquement mise en ligne sur le serveur du ministère de la culture.

En 2001, 5 numéros ont été publiés sur les sujets suivants :

- N°82: Janvier-Février: Les monuments historiques
- N°83: Mars-Avril: Internet culturel: normes et usages
- N°84: Mai-Juin: Architecture, travail et société
- N° 85-86 Juillet-Août-Septembre-October: numéro double sur la recherche archéologique
- N°87: L'ethnologie

En 2002, les thèmes traités au premier semestre seront les suivants :

- N°88: Janvier-Février: L'Europe et la société de l'information
- N°89: Mars-Avril: Numéro spécial: Le schéma stratégique de la recherche
- N° 90: Mai-Juin: Recherche et technologie au service de la danse

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 90</b>	<b>Fonctionnement</b>		<b>118.000 €</b>
<b>34 98 90</b>	<b>Fonctionnement</b>		
<b>31 90 90</b>	<b>Vacations</b>		<b>375.003 € **</b>
<b>36 60 95</b>	<b>Contrats BCRD</b>		<b>486.411 €</b>
		<b>**Total des vacations pour toutes les directions</b>	
		<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98</b>	<b>Equipement Soutien de base Etudes</b>		
<b>Total</b>		<b>228.000 €</b>	<b>228.000 €</b>
<b>Titre VI : 66 98</b>	<b>Subventions de recherche Opérations de valorisation</b>		
<b>Total</b>		<b>1.388.000 €</b>	<b>1.284.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature du soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>34.97.67</b>	<b>152.450 €</b>	<b>Etudes techniques (DAF, DLL, etc.)</b>
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>	<b>56 91 art. 60</b>	<b>1.219.592 €</b>	<b>Numérisation des fonds d'Etat</b>

<b>Titre VI</b>	<b>66 91 art.59</b>	<b>609.796 €</b>	<b>Subventions aux opérations de numérisation</b>
-----------------	---------------------	------------------	---



**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 118.000 €**

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des dépenses de fonctionnement</b>
68.600 €	Etudes et honoraires
23.550 €	Publications et documentation (culture et recherche et autres dépenses)
25.850 €	Matériels et dépenses courantes

**Autres crédits de fonctionnement :**

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :**

<b>Répartition des vacances</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>
<b>Total des vacances BCRD : 375.003 €</b> N.B. Cette dotation a baissé de 14 % par rapport à 2001 pour la résorption des emplois précaires	Vacations recherche incluant 8% pour les allocations de pertes d'emploi pour les non permanents, soit 19.057 € (les vacances recherche sont gérées par la MRT pour l'ensemble des directions et des UMR)
<b>Dont 49.089 €</b>	<b>Enveloppe DMF (divers musées, CRRMF, etc.)</b>
<b>Dont 13.183 €</b>	<b>Enveloppe DAF (service technique)</b>
<b>Dont 114.187 €</b>	<b>Enveloppe DAPA (SDA, SDEDI, LRMH) dont 5 permanents</b>

**MISSION DE LA RECHERCHE ET  
DE LA TECHNOLOGIE**

---

**ETUDES TECHNIQUES  
(chapitre 34.97 art. 67)  
(hors BCRD)**

**ETUDES SCIENTIFIQUES,  
EQUIPEMENT DES LABORATOIRES  
(chapitre 56.98)**

## ÉTUDE TECHNIQUE

### CHAPITRE 34.97.67 (hors BCRD)

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE  
BASE :**

**Etude de faisabilité du recueil de données via Internet pour le suivi des activités des laboratoires de recherche en conservation – restauration des biens culturels**

Afin de faciliter la collecte et l'exploitation des données relatives aux activités des laboratoires de recherche en conservation-restauration des biens culturels, une étude de faisabilité devra être menée en coopération avec le DOSI pour déterminer le cahier des charges afin d'élaborer une base de données interactive accessible par Intranet. L'avantage de cet outil sera double : faciliter la collecte de l'information et l'exploitation statistiques des données pour l'établissement des bilans des laboratoires.

Ce projet déjà programmé pour l'année 2001 n'a pu être engagé faute de temps. Sur la base de l'étude réalisée par la société EGIDE CONSEILS, il s'agira de déterminer un cahier des charges pour l'informatisation de la collecte des données et de réaliser un prototype.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A déterminer

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

	Ch. 34.97.67	A. P.	C. P.
2002		30 488 €	30 488 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 34.97.67**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :**

**Elaboration d'un réseau documentaire informatisé pour la Recherche en conservation-restauration et la conservation préventive en France**

La mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la Culture et de la Communication a élaboré, en 2001, en collaboration avec le C2RMF, un outil documentaire "Open Source" faisant appel aux nouvelles technologies de l'information pour des applications liées aux activités de recherche et de conservation-restauration du patrimoine mobilier. En 2001, une première étude a permis de développer un nouveau système de gestion de base de données relationnelles non propriétaire avec MySQL, sur une plate forme sous Linux, un Web client-serveur APACHE, avec un viewer opérant avec un format pyramidal d'images découpées en tuiles (PYR TIFF) permettant de gérer 3,5 tera-octets d'images scientifiques avec mise en place d'accès sécurisés à base de VFZ. La base peinture et arts graphiques du C2RMF qui comporte 15.000 tableaux et 140.000 images en haute définition (6.000 points x 8.000 lignes) a été transférée sur ce nouveau serveur en 2001. La création d'un site miroir permet d'accéder à ces données en mode Intranet (login et mot de passe) à partir du Web. La mise en place d'une infrastructure en réseau sera réalisée selon la même technologie, en 2002 par un ingénieur dans les ateliers de restauration en France afin de gérer ces données essentielles à la sauvegarde des collections. Cette mise en commun des informations liées aux œuvres, saisies sur des sites informatiques individualisés, mais transférées également sur un site central, permettra à tous, en mode Intranet de consulter les travaux de recherche et de restauration réalisés en France et actualisés au quotidien par tous les partenaires, fédérant ainsi ce secteur d'activité. Cette première partie de l'étude sera poursuivie, en 2002, par l'intégration des rapports de recherche (résultats d'analyses) et de restauration au format XML propre à garantir une compatibilité entre ces bases et afin d'assurer une interrogation multi-critères, multi-champs, et multi-bases. L'étude portera sur la création d'une DTD qui puisse répondre à tous les aspects de la recherche et de la restauration en France apportant de la cohérence à la structuration de l'information, préalable à l'indexation faite par les documentalistes. Ce travail associant plusieurs catégories de professionnels de la Culture sera un élément fédérateur pour la gestion commune de ce patrimoine de connaissance actuellement dispersé.

En 2003, les prototypes réalisés localement seront intégrés sur un site miroir avec implémentation de logiciels d'exploitation et de traitement de l'information (statistique, représentation graphique, reconnaissance d'images, etc). Cette étude sera poursuivie à la documentation des objets d'art et d'archéologie.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :** à déterminer

**Partenaires :** DOSI, C2RMF, ainsi que le réseau des ateliers de restauration en France (voir LRMH, CRCDG, etc.)

**DURÉE :** deux ans

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		60.976 €	60.976 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE  
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

**Collection de documents électroniques “ Grands sites archéologiques ”**

A travers des parcours interactifs, il s'agit de mettre en lumière sur le serveur Internet du ministère de la culture et de la communication, les sites archéologiques majeurs ainsi que les recherches conduites au sein du ministère et avec ses partenaires.

Conçus dans un souci éducatif et touristique, bénéficiant des contributions d'éminents archéologues, d'infographistes et de concepteurs multimédia, largement illustrés (photographies issues de nombreux fonds, dessins, schémas, images de synthèse, animations...), ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. Traduits dans une ou plusieurs langues, ils touchent également des publics non francophones.

De nombreux prix (Webby awards, Eurêka, Mobius, ...) ont couronné cette collection, très consultée par les internautes français et étrangers (plus de 2 300 000 pages vues au mois d'octobre 2001).

Deux nouveaux parcours ainsi que la refonte d'un ancien site internet “ L'homme de Tautavel ” seront programmés en 2002.

Les archéologues du ministère de la culture, du CNRS ou des universités partenaires des services du ministère sont étroitement associés à la réalisation des contenus.

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

CNRS, prestataires, multimédias, graphistes, illustrateurs, documentalistes.

**DURÉE :**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		120.435 €	120.435 €



## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

#### **TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Développement de la collection électronique “ Célébrations nationales ”, diffusée sur le serveur web du Ministère, mise en place en collaboration avec la Direction des archives de France ainsi qu'avec d'autres directions du ministère, consacrée à de grandes personnalités des arts, des lettres et des sciences ou à des événements célébrés dans les prochaines années.

L'année 2002 verra la réalisation d'un volume dédié à Victor Hugo (Bicentenaire de la naissance), à la préparation d'une base de ressources sur l'histoire de la Louisiane française (célébration 2003) et à la réalisation d'une base de données sur les sources de l'histoire du Canada français (célébration 2003-2004).

#### **CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

Prestataires, multimédias, graphistes, développeurs, documentalistes

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		60.980€	60.980€

## ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL, SOUTIEN DE BASE

### CHAPITRE 56.98

---

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

**Plate-forme de production pour la mise en ligne des documents de l'extranet "réseau de la recherche" :**

Le réseau de la recherche est un point d'entrée vers les programmes de recherche, les informations sur les personnels de recherche, les sites internet des services de recherche du ministère.

Afin de rendre plus efficace le dispositif de mise en ligne des différents types de documents (comptes rendus, note, contrat type, rapports etc.), le passage d'une production centralisée à l'atelier multimédia à une production partagée par différents producteurs est souhaitable. La mise en place d'une plate forme de production coopérative de type zope, faciliterait la mise au point et la publication des documents.

La création d'une application (tournant sur une plate forme telle que sdx) permettrait d'effectuer de manière coopérative la signalisation des publications de recherche (sommaries de revues et monographies de collections).

#### CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A définir

#### DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2002		38.112 €	38.112 €



**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,  
SOUTIEN DE BASE**

**CHAPITRE 56.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE  
BASE :**

Demande exceptionnelle d'équipement de laboratoire

Remplacement de l'équipement obsolète du Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG) :

- un chromatographe en phase liquide (38 110 Euros)
- un caisson à pollution (38 110 Euros)

Acquisition d'un appareil pour mesurer les propriétés optiques des CD et DVD (82 317 Euros)

**CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :**

A déterminer

**DURÉE : 1 an**

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>A déterminer</b>	<b>A déterminer</b>

# **DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

---

## **MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

### **SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**Programmes pluridisciplinaires et soutien des programmes des  
unités mixtes de recherche avec le CNRS et les universités**

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Subventions au CNRS (Unités de recherche et conventions pluriannuelles)**

Subventions aux opérations de recherche menées en collaboration par le CNRS, le ministère de la culture (toutes directions) et certaines universités, dans le cadre d'unités de recherche communes ou de conventions pluriannuelles sur programme, faisant l'objet d'un versement globalisé par la MRT au CNRS, conformément à l'avenant n°3 à l'accord cadre CNRS-MCC qui sera signé au début de l'année 2002.

Les crédits figurant sur cette fiche feront l'objet d'un virement sur un article de gestion du chapitre 66.98 et seront envoyés globalement à la délégation du siège du CNRS pour attribution aux différentes unités.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** CNRS - délégation du siège du CNRS - 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16, qui assurera les notifications aux laboratoires concernés figurant dans une liste visée par les deux partenaires.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** CNRS, universités, BNF, autres organismes de recherche (CEA, IRD)

**DUREE DU PROJET :** pluriannuel

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 6 858 000 F</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
2002	Partie MRT de l'avenant 2002	245.376 €	245.376 €

ACCORD CADRE CNRS-CULTURE AVENANT 2002			
LISTE DES OPERATIONS			
Dénomination	Article	objet de la recherche	Montant
	<b>66.98</b>		
<b>Crédits DAPA</b>			
UMR 694 (MAP)	70	Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage	non inclus
UMR 1563	70	Ambiances architecturales et urbaines	non inclus
FRE 7543	70	Architectures, urbanisme, société : territoire en mutation	non inclus
FRE 7544	70	Labo. des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités	non inclus
toutes UMR archéo	20	9 unités d'archéologie (UMR et conventions)	152.449 €
UMR LAHIC	20	Centre d'Anthropologie	38.112 €
<b>Crédits DAF</b>			
UMR 8573	10	Centre de Restauration et de Conservation des Documents Graphiques	168.000 €
<b>Crédits DLL</b>			
UMR 6576	10	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	22.867 €
Convention	10	Institut de Recherche sur l'Histoire des Textes (réalisation d'une filmothèque et d'une photothèque des manuscrits médiévaux des bibliothèques publiques)	91.470 €
<b>Crédits DMF</b>			
Convention	30	revue d'histoire de l'art	18.294 €
UMR	30	laboratoire d'archéologie thébaine avec le musée du Louvre	23.000 €
<b>Crédits DMDTS</b>			
UMR 200	40	Institut de recherche sur le patrimoine français (IRPMF)	30.500 €
UMR 6576	40	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	30.500 €
UMR 7604	40	labo. d'acoustique musicale (LAM)	38.112 €
<b>Crédits gestion MRT</b>	80		
	<i>pour direction</i>		
UMR 306	<i>DMF</i>	Centre d'Ethnologie française (CEF)	60.979 €
UMR 7604	<i>DMDTS</i>	labo. d'acoustique musicale (LAM)	53.357 €
GDR Chimart	<i>DMF</i>	Chimie des œuvres d'art	7.627 €
UMR CRCDG	<i>DAF</i>	Financement d'un post-doc	44.207 €
Convention	<i>DAG</i>	Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP)	4.573 €
Convention	<i>DAPA</i>	Réseau national "modélisation 3D et architecture"	30.490 €
convention avec UMR 8596	<i>DAF</i>	Centre de Topographie Historique de Paris	6.097 €
Opération exceptionnelle	<i>DAG</i>	Déménagement de l'UMS ACTA de la rue Colbert	22.800 €
convention avec UMR 9950	<i>DMDTS</i>	recherches sur la physiologie de la danse	15.245 €
		<b>sous-total MRT</b>	<b>245.376 €</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>858.680 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines culturels.**

- Présentation de l'exposition " Archéologie sous les mers " (arabe, français, anglais) dans les pays méditerranéens avec le soutien du MAE
- Organisation et publication des actes du colloque sur le droit comparé de la propriété littéraire et artistique (avec le CNRS)
- Publications électroniques en vue de valoriser les recherches sur le patrimoine industriel.
- Contribution au développement d'un portail d'information sur le patrimoine culturel en Méditerranée, associant des laboratoires de recherche en architecture, en histoire de l'art et en archéologie et les institutions culturelles des pays méditerranéens partenaires (projet pilote STRABON soutenu par la CE, le MAE et le SET dans le cadre d'Eumedis).
- Accueil de chercheurs étrangers travaillant dans les domaines culturels.
- Soutien des programmes de recherche menés par le Comité d'histoire du ministère de la Culture (12.195 €)

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (MSH)  
Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie  
54 boulevard Raspail - 75006 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

M.S.H., Commission européenne (direction générale des technologies de la société de l'information, ministère des affaires étrangères (MAE), secrétariat d'Etat au tourisme (SET)

**DUREE DU PROJET :**

Programme pluriannuel (avenant 2002 à la convention du 12/04/99)

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>Ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>228.673 €</b>	<b>228.673 €</b>

**Programmes pilotés  
par le comité scientifique pour l'analyse,  
la restauration et la conservation des biens culturels  
conseil ministériel de la recherche**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Participation au projet Eurêka 2363 F 890 SURFACE MONITOR (381 097 Euros,  
Ministère de la recherche sur part française représentant 1 440 549 Euros) : voir fiche  
jointe**

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Versement au Secrétariat français Eurêka / ANVAR

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : ?</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>30 506 €</b>	<b>30 506 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE**

**Programme collectif de recherche (PCR) " Marquage des œuvres d'art "**

Cette recherche fait suite aux travaux de la sous-commission " marquage " existant au sein de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art. Sur la base des critères sélectionnés par cette sous-commission pour l'examen des produits et systèmes de marquage existants, un programme de recherche a été initié. En 2001, une veille technologique visant à étudier les différents systèmes de marquage développés ou en cours de développement dans l'industrie et applicables aux œuvres d'art a été lancée. Elle a été complétée par une étude pour la mise au point du cahier de charges de la phase expérimentale. (montant engagé en 2001 : 60 976 Euros). En 2002 débutera la phase expérimentale qui sur la base des résultats de la veille technologique permettra de sélectionner l'ensemble des couples supports-produits à tester dans un souci d'efficacité, d'innocuité et de durabilité. Par ailleurs, le rapprochement des systèmes de marquage (étiquettes codes barre, systèmes de numérisation d'images documentaires de l'œuvre etc.) avec une ou des bases de données informatiques développés en parallèle à l'inventaire physique sera étudié.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoire national d'Essais (LNE)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** Laboratoire national d'Essais (LNE) supporte 30 % des coûts de l'étude dans le cadre du partenariat engagé

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 381 097 Euros			
		A. P.	C. P.
2002		76 266 €	76 266 €



**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE** (*ou de l'appel à projets ou de l'opération*) :

**Programme collectif de recherche (PCR) “ étude des papiers et filigranes**

L'objectif de ce PCR, lancé à la fin de l'année 1999 est de faire progresser la connaissance dans le domaine de l'analyse des papiers et des tracés (origine, typologie, état de conservation, compréhension des mécanismes de dégradation). Dans le cadre de ce PCR seront entrepris les travaux suivants : établissement d'un référentiel (thésaurus), identification des papiers et des caractéristiques physico-chimiques, notamment des propriétés optiques (colorimétrie), examens en laboratoire (photographie, radiographie, bétagraphie), numérisation et traitement de l'image (en relation avec le Comité scientifique “ documentation informatisée et multimédia ”). La poursuite de ce PCR est conditionnée à la remise du rapport intermédiaire de la première étape.

**ORGANISME SUBVENTIONNE** (*nom et adresse*) : Unité mixte de recherche (UMR 171) “ culture – CNRS ” du Centre de recherche et de restauration des musées de France qui assume le rôle de coordonnateur scientifique et administratif de ce PCR.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S)** (*indiquer leurs apports respectifs*):

- Musée du Louvre (Département des arts graphiques)
- Musée des arts décoratifs
- Musée des Beaux-Arts de Lille
- Direction des archives de France
- Bibliothèque nationale de France
- Centre de recherche des documents graphiques (CRCDG)
- CNRS (ITEM, IRHT, LADIR, OMM)

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total			
		A. P.	C. P.
2002		(à déterminer)	

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**SERVICE : Mission de la recherche et de la technologie**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Etude du séchage contrôlé des bois archéologiques gorgés d'eau peu dégradés**  
**(2<sup>ème</sup> tranche)**

Le séchage contrôlé dans un environnement régulé en hygrométrie et température peut constituer une alternative au séchage par lyophilisation, notamment dans le cas des traitements *in situ*. Il est proposé d'optimiser le séchage pour les bois archéologiques peu dégradés de grandes dimensions (teneur en eau inférieure à 180 % par rapport au bois sec). L'objectif est de définir un cycle de séchage contrôlé qui amène les bois à une humidité compatible avec leurs destinations futures avec un minimum de déformation (inférieure à 5%) pour une durée de traitement raisonnable (inférieure à 12 mois). Chaque cycle de séchage sera caractérisé par des mesures physiques sur échantillons.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble  
17 rue des Martyrs  
F-38054 Grenoble Cedex 9

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** DRASSM, LRMH

**DURÉE :** 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.  
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 70 122 Euros</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>33.000 €</b>	<b>33.000 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE**

**Programme collectif de recherche (PCR) sur les encres ferro-galliques**

Les encres ferro-galliques utilisées autrefois pour le dessin et l'écriture sont susceptibles de vieillir de manières très différentes. On observe souvent un changement de couleur du tracé (perte de tonalité, brunissement, noircissement.....). Parfois, on relève également une altération du support : le papier devient brun, et perd ses propriétés mécaniques, ce qui conduit, dans des cas de dégradation avancée, à un émiettement du support au niveau du tracé.

Les mécanismes de dégradation du papier provoqués par les encres ferro-galliques ont été largement étudiés dans la littérature et se regroupent en deux grandes familles : les mécanismes d'hydrolyse acide de la cellulose et les mécanismes d'oxydation de la cellulose initiée et catalysée par des ions  $Fe^{2+}$ . Cependant, la variété des aspects visuels que l'on peut rencontrer, par exemple sur les manuscrits anciens, suggère que l'évolution d'une écriture au cours du temps résulte de phénomènes variés qui se superposent les uns aux autres et dont la cinétique dépend de la composition initiale de l'encre, et de la composition du support papier. Ce projet commun de recherche vise donc à mieux comprendre et mieux interpréter les différents comportements observés sur les encres ferro-galliques anciennes, à travers les deux directions de recherche suivantes :

1. analyse la plus complète possible d'un ensemble cohérent d'échantillons anciens
2. étude de comportement d'éprouvettes de laboratoire constituées de papiers imprégnés de différentes solutions et vieillis artificiellement dans une enceinte climatique.
3. analyse des dégradations constatées ((par chromatographie d'exclusion stérique et par électrophorèse capillaire avec dosage du rapport des ions  $Fe^{++}/Fe^{+++}$ ).

Les travaux réalisés jusqu'à présent dans le cadre du PCR " papier, filigrane, encre " ont permis de mettre en évidence l'influence de l'acide gallique et de la gomme arabique sur les mécanismes de dégradation de la cellulose. Nous envisageons à travers ce PCR de compléter cette démarche en nous focalisant sur l'influence que peuvent avoir d'autres constituants possibles des encres ferro-galliques (acide tannique, acide ellagique...) et sur l'influence de l'encollage du papier.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** Laboratoire d'Etude des Matériaux en Milieux Agressifs (LEMMA), Université de La Rochelle : financement réseau, Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques (CRCDG) : financement post-doc

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

- Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB)
- Laboratoire d'Etude des Techniques et Instrument d'Analyse Moléculaire (LETIAM)
- Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF)
- Bibliothèque nationale de France

**DUREE DU PROJET : 3 ans, projet pluriannuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>		
	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>	<b>60 976 € (dont 44207 € postdoc)</b>	<b>60 976 € (dont 44207 € postdoc)</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Programme collectif de recherche (PCR) sur la conservation des disques DVD**

Le nouveau format de disque DVD (Digital Versatile Disc) rassemble, sous une forme physique commune des champs d'applications nettement plus vaste que ceux offerts par le CD dont la capacité d'enregistrement est beaucoup plus limitée. Les recherches réalisées sur les CD ont apportées des réponses qui ne sont pas directement extrapolables aux DVD en raison des différences de fabrication : adaptation du format numérique à la haute densité, présence de couches semi-transparentes, collages de deux disques dos-à-dos engendrant une grande sensibilité aux déformations etc.

Les enjeux que posent ces supports pour la conservation sont considérables. Quelle est la durée de vie de ces supports ? Quelles seront les stratégies de migration ou d'émulation des données à mettre en œuvre pour garantir la pérennité de l'information ? La conservation des supports n'entre en général pas en considération chez les développeurs et les fabricants de ces supports. C'est pourquoi les utilisateurs de ces supports - bibliothèques, services d'archives et ministères - se doivent de lancer à la fois une veille technologique et des programmes de recherche.

Les recherches menées dans ce domaine doivent l'être en concertation avec les scientifiques (informaticiens, physiciens, chimistes), les utilisateurs (bibliothèques, services d'archives, ministères, organismes de recherche), les fabricants et les instances de normalisation (groupe de travail de l'AFNOR CG 171 et ANSI / AES IT9-5 SC-03). Les recherches entreprises s'articulent avec le projet de création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) dans le domaine de la recherche sur la conservation des supports optiques et numériques.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** Laboratoire d'accoustique musicale (Université de Paris VI)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S):** Laboratoire national d'essai (LNE), Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (CRCDG)

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>30 488 €</b>	<b>30 488 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien aux activités du GDR " Chimart "**

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

C2RMF (UMR 171)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : ?</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>7 627 €</b>	<b>7 627 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Protection des métaux ferreux du patrimoine**

Assurer la sauvegarde des éléments métalliques du patrimoine nécessite le développement de nouvelles méthodes de protection qui répondent aux critères déontologiques appliqués en conservation-restauration.

Parmi les méthodes utilisées industriellement certaines consistent à modifier les propriétés de surface du substrat métallique à protéger de manière à obtenir une barrière physique entre celui-ci et le milieu corrosif.

Ces traitements appelés traitements de conversion favorisent la croissance à la surface du métal de revêtements chimiques produits par des réactions électrochimiques auxquelles le métal prend part.

Ces procédés qui contribuent à la résistance à la corrosion du matériau peuvent aussi assurer l'adhérence de revêtements organiques en créant des sites d'ancrages.

Pour cette étude nous proposons d'évaluer l'efficacité de ces procédés dans le cadre de la protection de métaux ferreux conservés dans des musées ou rencontrés sur des édifices classés au titre des Monuments Historiques.

L'association de ce type de traitement à des méthodes de protection utilisant des inhibiteurs de corrosion sera également étudiée.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Centre de Culture Scientifique et Technique et Industrielle du Fer et de la Métallurgie

(C.C.S.T.I.F.M.)

Laboratoire d'Archéologie des Métaux.

1 avenue du Général de Gaulle BP15 54140 JARVILLE LA MALGRANGE

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Etude menée en collaboration avec le Laboratoire de Recherche des Monuments Historique (section métal) et le Laboratoire de Chimie du Solide Minéral (UMR 7555) de l'Université de Nancy I.

**DUREE DU PROJET : 1 an**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 18 293 Euros</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>9 146 €</b>	<b>9 146 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE:**

**Publications scientifiques (revues, actes de colloque, monographies)**

En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a mis en place un Comité d'évaluation des publications scientifiques. L'évaluation se fait sur la base d'un dossier qui doit être rempli par les demandeurs de subvention (renseignements structurels et comptables). Les subventions seront affectées pour 2002 sur la base de la décision du Comité. Les publications suivantes seront examinées par le Comité : a) pour les subventions versées par la MRT : Coré, CRBC, Support tracé, b) pour les subventions versées par la DMF : Têchné, Paleo et Antiquités nationales. Les autres publications soumises au Comité d'évaluation des publications scientifiques, susceptibles d'être soutenues en 2002 sont :

- Publication des actes du colloque sur le patrimoine technique & industriel (Centre historique minier) prévu en mars 2002
- Publication des actes du colloque sur la préhistoire (SFIIC), prévu en mai 2002
- Publication des actes du colloque sur la conservation à l'ère numérique (ARSAG), prévu en mai 2002
- Publication actes congrès international " Art & Chimie " (co-édition avec CNRS-Edition)
- Publication d'un cédérom sur la gestion de la prévention dans les musées (projet B de Tapol)

**ORGANISMES SUBVENTIONNES:** déterminer en fonction de l'avis du Comité d'évaluation

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S):** A déterminer

**DUREE DU PROJET : 1 an**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : subventionné à hauteur de 50 % du coût total</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>80 555 €</b>	<b>80 555 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Soutien à l'activité du point de contact national " ville de demain et patrimoine culturel " du 5<sup>ème</sup> PCRDT et organisation d'un séminaire sur l'échange des bonnes pratiques en matière de gestion de la maintenance des monuments historiques au niveau européen**

**Afin d'aider la Mission de la recherche et de la technologie dans son rôle de point de contact national pour l'action clé " ville de demain et patrimoine culturel " du 5<sup>ème</sup> PCRDT, l'appui d'une structure pouvant assurer le soutien logistique et l'exploitation des résultats des appels d'offre. Une enveloppe est réservée à cet effet depuis 1999.**

Par ailleurs, il est prévu d'organiser en 2002 un séminaire pour favoriser l'échange des bonnes pratiques en matière de gestion de la maintenance des monuments historiques au niveau européen.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Relais Culture Europe (association 1901)  
17 rue Montorgueil  
75001 Paris

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** Direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA), Cultural Heritage Directorate, Norvège

**DUREE DU PROJET : 1 an**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 18 293 Euros</b>			
		<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>45 732 €</b>	<b>45 732 €</b>



**Programmes pilotés par  
le comité scientifique pour l'informatique documentaire et le  
multimédia**

**Conseil ministériel de la recherche**

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

##### **Documentation culturelle électronique**

##### **Diffusion et gestion de documents culturels multimédias au format XML dans un environnement de logiciels libres**

Dans le but de réaliser des économies d'échelle et de faciliter la recherche d'information, la documentation électronique produite par les laboratoires et institutions culturelles doit être harmonisée. L'utilisation de logiciels dont les sources sont libres de droit et des technologies XML (eXtended Markup Language) permettent de pérenniser l'information et de rendre les systèmes documentaires interopérables. Pour inciter les institutions et les acteurs culturels à changer leurs méthodes, il s'agit de fournir en libre accès des outils adaptés répondant aux besoins et de réaliser des expérimentations publiques visant à faire connaître ces techniques de normalisation. La plate-forme SDX mise au point en 2001 est un outil de diffusion prometteur, elle devra en 2002 être adaptée pour gérer des données réparties et le multilinguisme avec thesaurus. Deux applications sur SDX seront développées en priorité.

Une application destinée à la production (*saisie de notices, importation de données*) et la diffusion (*avec paramétrage de la consultation*) de banques d'images accompagnées chacune d'une notice selon la DTD "Illustration" (*cette application sera également capable de gérer des ensembles d'images dont seulement des lots sont décrits*). Une application pour la production et la diffusion de références bibliographiques simples (*à partir de l'application BiblioML*) pouvant servir en particulier à des centres d'information et de documentation : CID.

#### ORGANISME SUBVENTIONNE : APPEL A PROJET

**PARTENAIRES :** Utilisateurs et diffuseurs d'information (DRAC, unités mixtes de recherche associant les services du ministère, établissements culturels, partenaires associatifs)

**DURÉE : 8 mois**

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		122.000 €	122.000 €

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

#### DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

#### TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

La réunion européenne qui s'est déroulée à Lund en mai dernier a permis de trouver un consensus sur un ensemble de propositions en faveur de la coordination des politiques de numérisation en Europe, incluant tableaux de bord, normalisation et métadonnées, évaluations comparatives, charte qualité et diffusion de bonnes pratiques. La mise en œuvre concrète de ces mesures dans les pays les plus avancés en ce domaine va prendre la forme en 2002 d'un réseau thématique appelé "Minerva" (*Ministerial Network for Valorising Activities in digitisation*) associant les ministères chargés de la culture ou des structures équivalentes en Italie, France, Suède, Espagne, Belgique, Royaume-Uni et l'université d'Helsinki en Finlande. Le coordonnateur de ce projet est un partenaire du ministère italien de la culture. En accord avec le DAI, la MRT a engagé le MCC dans le projet Minerva.

Par ailleurs, la MRT et la DMF ont décidé de participer dès 2002 à la poursuite du projet EMII (European Museums' Information Institute) piloté par l'association anglaise MDA. Le projet EMII ne concernait initialement que les contenus numériques diffusés par des musées, il est étendu à l'ensemble des contenus culturels dans le but d'analyser les conditions de diffusion et l'adéquation aux besoins des utilisateurs.

Pour accomplir les tâches qui incombent au ministère de la culture (*réunions de coordination, enquêtes en Europe, rapports à la Commission, site web d'information, gestion des moyens, etc.*) dans les deux projets européens Minerva et EMII, la MRT recherchera de nouvelles collaborations afin de pouvoir mener à bien la part française de ces projets.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** à définir

**PARTENAIRES :** pays européens (Italie, Royaume-Uni, Espagne, Suède, Belgique, Finlande) et commission européenne

**DURÉE :** 3 ans

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2002		70.000 €	70.000 €

## SUBVENTION DE RECHERCHE

### CHAPITRE 66.98

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

#### TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

##### **Revue scientifique et techniques diffusées en ligne**

Les évolutions des modes de communication de la communauté scientifique en sciences de l'homme et de la société conduisent le ministère à développer autour de la plate-forme SDX une DTD destinée à diffuser des revues scientifiques électroniques en ligne et un outil de production. Le laboratoire MAP (projet de revue sur la recherche architecturale) participera à ce projet, ainsi que la SDEDI qui vient de publier le premier numéro de la revue "In situ" et souhaite sa migration sous le format XML.

Cette application de revue électronique sera liée à BiblioML, une application spécifique du Ministère qui est utilisée pour traiter et diffuser les références bibliographiques.

Elle sera développée avec des logiciels libres

**ORGANISME SUBVENTIONNE : à définir**

#### **PARTENAIRES :**

Utilisateurs et diffuseurs d'information (unités mixtes de recherche associant les services du ministère, établissements culturels, partenaires associatifs, laboratoires)

**DURÉE : 6 mois**

<b>Coût</b>	<b>Ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>40.000 €</b>	<b>40.000 €</b>

## **Programmes interministériels sur la ville**

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**“ Apprentissage, transmission et créativité de la ville et dans la ville ”**

Dans la suite du programme interministériel “ Culture, ville et dynamiques sociales ” ce programme associe par convention sur quatre ans (2000-2004) six partenaires institutionnels. En 2000-2001 une consultation de recherche destinée à croiser les problématiques culturelles à celle des politiques urbaines et des politiques de la ville a permis la sélection par le comité scientifique pluridisciplinaire du programme de 19 projets, auquel il faut ajouter les cinq projets retenus en 2001 dans le cadre d'une consultation restreinte 2001 destinée à permettre l'approfondissement du programme autour des thèmes : “ Mémoires, productions de sens et récits de et dans la ville ” et “ nouvelles formes et esthétiques urbaines ”.

2002 sera consacré au prolongement et développement de ces consultations restreintes sur les thèmes cités ainsi que sur deux nouveaux thèmes : “ Nature et ville ” et “ différenciation en genre et en générations ”.

L'année 2002 sera également consacrée au suivi des 25 projets déjà retenus. Ces recherches seront mises en perspective avec le projet européen “ cités vivantes : émergences culturelles, dynamiques urbaines et citoyenneté ” initié par l'Observatoire des politiques culturelles et Banlieues d'Europe afin d'engager plus avant des recherches comparatives en Europe sur ces problématiques. Des aides à la publication destinées à enrichir le programme seront également promues.

Dans le cadre de la convention interministérielle, 2002 constitue une deuxième étape, avec l'organisation par le comité de programme et les mandants, d'une grande journée d'échange destinée à permettre le débat sur les thèmes du programme interministériel, entre les équipes, avec d'autres chercheurs français et étrangers et en présence de responsables des politiques culturelles de la ville.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CNRS ou Laboratoires associés, Universités, chercheurs indépendants, associations de recherche et de valorisation.

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** Le PUCA, le FAS, la DIV, la Jeunesse et les Sports, la caisse des Dépôts et Consignations

**DUREE DU PROJET :** La convention est prévue pour une durée de quatre ans renouvelable (2000-2004). Elle comprend le financement de la recherche et de son suivi, celui de séminaires ou colloques de valorisation des travaux, la publication des résultats des travaux du programme ainsi que des aides à des publications ou à des formations qui enrichissent le champ de la recherche ouvert par ce programme.

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 700.000 €</b>			
<b>A. P.</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>		<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>91.500 €</b>	<b>91.500 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : “ LA CULTURE DANS SES TERRITOIRES ”**

Le rôle moteur des régions qui élaborent leur propres politiques de recherche, de développement technologique et d'innovation (RDTI) pour faire valoir leurs atouts régionaux au plus près des préoccupations des citoyens est de plus en plus reconnu dans l'espace européen de la recherche.

C'est aussi l'un des enjeux de la décentralisation que d'expérimenter des dispositifs de recherches territorialisées qui permettent de mieux articuler les niveaux locaux (DRAC, instances de recherches, collectivités locales) et nationaux de la recherche, qui demeure quant à elle de compétence nationale.

Les processus de requalification esthétique et patrimoniaux des objets, des territoires ou des modes de vie font partie de ces atouts régionaux qui intéressent pouvoirs et acteurs locaux. On assiste du fait notamment de la reconnaissance des diversités culturelles et de l'extension de la dimension anthropologique de la culture, à l'élargissement et à l'institutionnalisation du champ culturel. Des processus de reconstructions identitaires et de recompositions territoriales dans une dynamique de développement durable, qui s'élaborent autour de récits d'histoires ou de récits de ville sont à l'œuvre. Les recherches territorialisées proposées ici, auront pour objet l'analyse de ces processus que les politiques territoriales s'efforcent d'unifier.

Dans le cadre du schéma stratégique de la recherche (2001- 2004), en lien avec le programme interministériel “ Cultures, villes et dynamiques sociales ” et en étroite liaison avec l'Institut de la Ville, qui conduit également ce type de démarche en souhaitant y associer les DRAC, l'objectif visé sera de permettre une analyse des processus afin d'éclairer la décision. Dans ce but, des programmes de recherches territorialisées cofinancés par les collectivités locales et l'Etat seront expérimentés pour aboutir dans les trois prochaines années à des conventions dans quatre régions réunissant des universités, des équipes de recherche et des organismes culturels ou d'aménagement du territoire. En 2002 deux expérimentations en Rhône-Alpes et en Nord-Pas-de-Calais de ce nouveau dispositif de recherche seront mises en œuvre et évaluées.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

CNRS ou Laboratoires associés, Universités, chercheurs indépendants, musées, associations et organisme de recherche et de valorisation, collectivités territoriales et DRAC de la région concernée

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** L'INSTITUT de la VILLE ; Le PUCA, le FAS, la DIV, la Jeunesse et les Sports, la caisse des Dépôts et Consignations

**DUREE DU PROJET :** L'expérimentation se fera sur 2 années

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 500.000 €</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>61.000 €</b>	<b>61.000 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : “ art, architecture et paysage ”**

Le sujet a surtout fait l'objet de travaux historiques et d'histoire de l'art. Du point de vue théorique ou philosophique, il a été investi par les disciplines de l'esthétique. Dans les écoles d'architecture, ce thème est abordé à propos de l'enseignement du projet, de manière intuitive, car il n'existe pas de corpus de référence, de savoirs constitués ni de base méthodologique.

Le sujet soulève des questions historico-théoriques qui sont à reformuler dans le champ de la peinture, de l'architecture, du paysage et croise les problématiques actuelles de l'architecture contemporaine, de l'art contemporain et du paysage. Celui-ci bénéficie d'un renforcement de son réseau scientifique. Il appelle la remise en question des façons d'étudier les productions artistiques dans l'espace public de la cité ou dans l'espace architectural des édifices publics.

Dans le cadre des collaborations actuelles entre la direction de l'architecture et du patrimoine, de la délégation aux arts plastiques et de la MRT, une consultation restreinte de recherche de type exploratoire sera lancée en 2002.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'art , écoles d'architecture, CNRS ou Laboratoires associés, Universités, chercheurs indépendants...

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :** Mission Scientifique Universitaire...

**DUREE DU PROJET :**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C.P.</b>
2002		80.000 €	



**INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART**

## INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

En 2001, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) a consolidé et développé les premières actions scientifiques et documentaires de son département des études et de la recherche, en étroite relation avec l'équipe du projet Bibliothèque, dans la poursuite des premières orientations prises par l'association de préfiguration en concertation avec son Comité d'orientation scientifique.

Les programmes internes ou à son initiative concernent :

- **l'histoire du goût**, avec le développement d'une base de données sur les collectionneurs français XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, et la poursuite de deux dépouillements informatiques (catalogues de ventes en France au XVIII<sup>e</sup> siècle en partenariat avec le Centre François-Georges Pariset de Bordeaux III et le Provenance Index du Getty Research Center, Inventaires après décès d'artistes parisiens 1650-1750 en partenariat avec l'UMR André Chastel et le Minutier central des archives nationales), et enfin le lancement du programme sur les collections de peinture française des primitifs à David en Europe centrale et orientale ;
- **l'histoire de l'histoire de l'art**, avec la constitution de 2000 dossiers de personnalités et d'une banque de données associée, l'achèvement de l'enquête sur l'enseignement de l'histoire de l'art en France et la mise en place d'un projet de dictionnaire des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à 1920 ;
- **l'iconographie musicale**, avec le classement et l'inventaire des boîtes de papiers d'Albert Pomme de Mirimonde (BNF - département de la musique), la mise au point d'une notice informatisée type pour le fonds photographique (12000 documents) préparée avec la consultation des spécialistes du domaine ;
- **les archives de l'art du XX<sup>e</sup> siècle** avec en préalable la mise en place d'un réseau de partenaires fondateurs et d'un comité de pilotage afin d'engager d'une part, le traitement de fonds comme ceux de la Galerie Arnaud Lefebvre (MNAM), de Victor Brauner (MNAM, copublication à venir) et de la Galerie Sagot Le Garrec, et d'autre part, la réalisation d'un Guide des fonds de 837 institutions patrimoniales. Dans un certain nombre de cas l'enquête est remplacée par un traitement direct par l'équipe du programme ;
- **l'histoire de l'archéologie européenne** à travers ses archives dans le cadre du projet AREA. La coordination scientifique de ce réseau européen est désormais confiée à l'INHA qui vient de concourir pour un nouveau soutien de la Communauté européenne, dans le cadre de l'appel d'offre Culture 2000.

Ont été aussi engagés en 2001 des actions sous forme de soutien à des programmes associés et à des programmes d'édition. L'INHA lance une collection de thèses en partenariat avec le Comité des travaux historiques et scientifiques. Les trois premières thèses retenues, en cours de publication, sont : Pascale Charron " Le Maître du Champion des Dames " ; Hugues Fontenas " Architectures inhumaines " et Marcella Lista " L'œuvre d'art totale. A la naissance des avant-gardes ".

L'INHA a aussi décidé de soutenir la traduction d'ouvrages d'histoire de l'art fondamentaux et inédits en français. Le premier titre sera le livre de Vincenc Kramar " Kubismus " traduit du tchèque. Il paraîtra en 2002 dans une collection de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts. A l'auteur, collectionneur exceptionnel, directeur de la Galerie nationale de Prague au début du XX<sup>e</sup> siècle et correspondant de D.-H. Kahnweiler, a été consacrée une exposition à Prague, qui sera présentée dans un an au musée Picasso.

Le programme 2002 sera consacré pour une grande part à la poursuite des programmes internes, et à la mise en place de nouvelles contributions aux projets en partenariat, avec un développement significatif des équipes de recherche de l'INHA :

- pour l'histoire du goût, la collaboration avec le " Provenance Index du Getty Research Center " sera renforcée par la contribution d'un de ses anciens collaborateurs, et le programme sur les collections de peinture française des primitifs à David en Europe centrale et orientale va rentrer dans sa phase active ;
- le fonds photographique d'Albert Pomme de Mirimonde doit être catalogué et numérisé ;
- pour les archives de l'art du XX<sup>e</sup> siècle, seront engagés le rapatriement et l'inventaire du fonds de Groux, et la publication Brauner sera préparée sous la forme d'un modèle de référence pour la valorisation d'autres fonds. Le guide des fonds doit commencer à mettre en ligne les inventaires après une réflexion sur la méthode à adopter, et sur l'insertion du programme dans les réseaux internationaux spécialisés type Vektor ;
- l'histoire de l'archéologie européenne à travers ses archives dans le cadre du projet AREA. L'année 2002 verra la mise en marche de la troisième phase d'activités du réseau AREA. L'organisation et la coordination de deux rencontres des partenaires, l'une en juin 2002 probablement à Poznan (Pologne) et l'autre à Thessaloniki (Grèce), conjointement avec la rencontre annuelle de la European Association of Archaeologists et plus généralement, la gestion et la coordination du projet et de ses acteurs scientifiques constituent les principales composantes du travail pour l'année 2002. Les axes de recherche : les 11 partenaires du réseau vont entamer ou poursuivre leurs recherches sur l'histoire de l'archéologie (identités, pratiques) sur la base de fonds d'archives dans leurs institutions et pays respectifs (ces recherches seront exposées et discutées aux rencontres évoquées). Les axes de documentation : une nouvelle version de la base de données des fonds d'archives sera produite, ainsi qu'une nouvelle base bibliographie + iconographie. Ces bases seront alimentées par les partenaires et le site Internet mis à jour. Diverses activités de diffusion et de contact sont prévues, notamment avec l'UNESCO, l'ICOMOS, et le Conseil international des archives ;
- la rédaction du dictionnaire des historiens d'art et le développement des dossiers documentaires ;
- la poursuite de la collection des thèses et du programme de traductions selon les choix validés par le conseil scientifique de l'institut ;
- un appui renforcé aux programmes associés : Inventaire du Fonds Pluchard (Archives de la critique d'art), inventaire du Fonds Cieslewicz (Musée de Grenoble), et plusieurs autres programmes susceptibles d'être validés par le conseil scientifique ;
- le soutien à plusieurs colloques (Art et magie à la Renaissance, Gabriel, Ecrits d'artistes, Histoire du cinéma, etc.) s'inscrivant dans les orientations de l'INHA ;

- le développement d'une mission et d'une réflexion sur le développement de bases numérisées d'images et la mise à disposition pour les chercheurs des ressources iconographiques françaises existantes ;
- le développement des échanges scientifiques : poursuite de l'accueil de chercheurs étrangers et mise en place de séminaires ouverts aux partenaires extérieurs pour préparer la montée en puissance des programmes en relation avec les besoins de la communauté scientifique française et internationale.

La mise en place de projets dans le domaine de l'histoire de l'architecture : après expertise des besoins de la communauté scientifique, seront lancés un programme de recherche ainsi que diverses actions (numérisation, publication, colloque) propres à soutenir la recherche en histoire de l'architecture. La priorité sera donnée aux projets qui rassemblent les différents secteurs de la communauté scientifique (universitaires, chercheurs de l'inventaire, architectes).

**FICHE DE SYNTHESE**

**INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>320 000 €</b>	<b>320 000€</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>		<b>(non communiqué)</b>	
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>		<b>(non communiqué)</b>	

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**  
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

La politique de recherche de l'Institut national d'histoire de l'art consiste à mettre en place des ressources documentaires destinées aux chercheurs français et étrangers et plus particulièrement le recensement et le signalement de ressources existantes et la constitution d'une documentation primaire (données documentaires, bases de données, guides...).

Ces actions sont menées avec la participation de vacataires, chargés d'études et pensionnaires et en association avec des équipes de recherche constituées.

Les axes développés sont précisés dans le document d'introduction.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

INHA  
2, rue Vivienne – 75084 Paris cedex 02

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

- FONDATION DE FRANCE : 45 734.70 €
- COMPAGNIA DI SAN PAOLO : 32 848.95 €
- COMMISSION EUROPEENNE (AREA) : 333 333.58 €

**DUREE DU PROJET :**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération : 979 215.4 €</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>	<b>320 000 €</b>	<b>320 000 €</b>	<b>320 000 €</b>

**DELEGATION GENERALE  
A LA LANGUE FRANCAISE  
ET AUX LANGUES DE FRANCE**

**FICHE DE SYNTHÈSE**

---

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE**

**1) ENVELOPPE RECHERCHE :**

<b>Titre III : 34 97 art. 67</b>		<b>45.735 €</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Équipement Soutien de base Études</b>		
<b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche valorisation Opérations de</b>		
<b>Total</b>		<b>490.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>		<b>(non communiqué)</b>	
<b>Titre IV</b>		<b>(non communiqué)</b>	
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			



**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**  
( Colloques, publications, expositions, bases de données...)

**CHAPITRE 34 97 ART 90**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE  
FRANCE**

**TITRE ET RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :**

**Restructuration du site de la DGLFLF**

Le site de l'internet de la DGLFLF a vocation à fournir un service au citoyen et aux agents de l'administration concernant l'emploi de la langue française et la promotion du plurilinguisme. Ceci concerne en particulier l'application de la loi du 4 août 1994 et l'observation des pratiques linguistiques.

Une base de données terminologiques (base CRITER) a été développée par l'université Rennes II et mise en service grâce à des crédits de recherche. Elle permet aujourd'hui de fournir aux agents de l'administration, aux traducteurs et au public une information fiable et aisément accessible sur les termes officiels, dont l'emploi s'impose à l'administration.

Ce service de référence devrait s'étendre à l'observation des pratiques linguistiques qui a pour mission de fournir un annuaire des équipes de recherche et un inventaire constamment mis à jour des études réalisées sur les pratiques linguistiques.

Un contrat d'étude pour un prestataire permettra de réaliser une base de données destinée à gérer efficacement la mise à disposition de l'information scientifique, juridique et de politique linguistique qui entre dans les missions de la DGLFLF.

**CONTRACTANT :** à définir

<b>Coût total de l'opération :</b>			
<b>subvention du MCC :</b>		<b>ch. 3497 art 67</b>	
<b>2002</b>		<b>30.490 €</b>	

## ETUDES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

### CHAPITRE 34.97, art. 67

#### DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

##### DÉVELOPPEMENT DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Dans le cadre du dispositif d'observation des pratiques linguistiques mis en place en 1999 au sein de la Délégation générale à la langue française, trois appels à propositions ont à ce jour été lancés auprès des équipes de chercheurs : la première année sur l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques sur l'ensemble du territoire national, en 2000 sur les questions de contacts de langues, et en 2001 sur la transmission familiale et l'acquisition non didactique des langues.

A travers ces trois appels et sur proposition d'une commission d'évaluation, la DGLF a pu financer sur ses crédits une quarantaine de projets, pour un montant global d'environ 121.959 € chaque année.

A la suite d'une série de consultations entreprises par la DGLFLF avec les ministères chargés de l'éducation nationale, de la recherche, des affaires sociales et de la ville en vue d'intégrer les résultats de l'observation dans l'élaboration de politiques publiques, il apparaît clairement qu'un travail intermédiaire, confié à un linguiste expérimenté familier desdites politiques, sera nécessaire pour traduire en termes opérationnels les résultats de l'observation.

**BÉNÉFICIAIRE** : à déterminer

**DURÉE DU CONTRAT** : 1 an

<b>Coût</b>	<b>Ch. 34.97.67</b>		
<b>2002</b>	<b>15.245 €</b>		

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**  
(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION ET SERVICE : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Collecte de corpus et études de corpus de français parlé**

Le laboratoire de l'INALF "Esa 6060", situé à Aix-en-Provence et dirigé par Mme Claire-Blanche Benveniste a entamé en 1998 la collecte d'un corpus oral du français contemporain reposant sur des enquêtes régionales. Des travaux ont également été commencés pour améliorer la transcription, la saisie informatique et le codage du corpus ainsi que les possibilités de requête sur le corpus. En 1999, l'INALF a poursuivi les collectes régionales dans cinq grandes régions et effectué la transcription informatique de 40 corpus enregistrés et effectué en 2000 les enregistrements sur les 30 villes restantes, afin d'aboutir à un total de 50 heures d'enregistrements. Le projet est pris en charge depuis fin 2000 par l'équipe DELIC (Description Linguistique Information sur Corpus) dirigée par le professeur Jean Véronis, laquelle a mis en forme le corpus oral selon les objectifs initiaux du projet : harmonisation des conventions de transcription, report des entretiens sonores et des transcriptions sur une série de cédéroms, réalisation d'une maquette d'alignement des fichiers texte et son.

La France dispose de très faibles ressources orales numérisées, contrairement à ses voisins espagnols et portugais. Le corpus de référence est donc particulièrement précieux, tant pour la recherche sociolinguistique, que pour les laboratoires de traitement informatique du langage. La mise à disposition des chercheurs et des industriels de corpus écrits et oraux annotés pour le français est l'une des mesures prioritaires retenues par le programme d'action gouvernemental pour la société de l'information.

En 2002, l'équipe DELIC va procéder à un balisage précis de 40 h de corpus oral numérisé pour permettre une exploitation par les outils de traitement informatique du langage. Pour des raisons techniques, la somme de 40 000 F prévue en 2001 n'a pu être attribuée à l'université. L'aide susceptible d'être allouée en 2002 s'élève à 120 000 F.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :** Université de Provence - Équipe DELIC, 29, avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2002</b>		<b>18.294 €</b>	<b>18.294 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données...)**

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION ET SERVICE : DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE**

**TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :**

**Élaboration d'outils de gestion de bases de données plurilingues : GENETRIX.**

André Le Meur, de l'université de Rennes II, a développé le format GENETER, qui permet la conversion automatique des fichiers informatiques des grandes bases de données terminologiques européennes et d'assurer les échanges à grande échelle des ressources terminologiques. Ces travaux de première importance sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO et sont déjà mis en démonstration par l'AFNOR. En 2000, le format GENETER a été retenu par le projet européen IDATE de mise en réseau des banques de données des institutions européennes. En 2001, l'université de Rennes II a développé grâce à une aide de 100 000 F la base de données terminologiques INESTERM et assurer la promotion du format GENETER au plan de la normalisation internationale. Elle a participé en outre à la mise en ligne des travaux terminologiques du dispositif d'enrichissement de la langue française (nouvelle version de la base de données terminologique CRITER intégrant plus de trois mille termes publiés) et aux projets menés en direction des pays francophones du sud pour la constitution de base de données terminologiques en français et dans les langues partenaires. En 2002, le développement des feuilles de style XML (GENETRIX) visera la gestion de bases de données pour les références bibliographiques et le traitement de dictionnaires et d'ontologies en plusieurs langues, de manière à compléter les fonctionnalités de la plate-forme SDX actuellement développée par le ministère.

La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information - ce point fait partie des priorités retenues dans le cadre du plan d'action gouvernemental "*Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information*" (Pagsi). Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ :** Université de Haute-Bretagne (Rennes II) UFR de sciences sociales, 6, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes CEDEX.

**DUREE DU PROJET : 3 ans**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98.</b>	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>2002</b>		<b>18.294 €</b>	<b>18.294 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE  
(Colloques, publications, expositions, bases de données)**

**CHAPITRE 66.98**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Site internet de la maison des langues de la méditerranée**

La Maison des langues de la Méditerranée, en cours d'étude pour une implantation à Arles en complémentarité avec le Collège international des traducteurs littéraires, comportera, dans sa phase de lancement, la création d'un réseau international qui se concrétisera par la mise en place d'un site internet. Le site MLM n'est pas conçu comme une simple présentation de la MLM, mais comme une structure de collecte, de traitement et de diffusion d'informations selon une méthode nouvelle. Il constituera à terme **la ressource de base** sur la diversité linguistique en Méditerranée. Cet outil mettra à la disposition des populations concernées une information précise et tenue à jour en temps réel. Il contribuera à favoriser le dialogue et le respect entre les peuples et les cultures, dans une région stratégique dont l'importance est plus que jamais essentielle au maintien de la paix.

Le site comporte quatre grands volets :

- Une description historique et sociolinguistique des langues, avec une attention particulière à la production culturelle qu'elles véhiculent.
- Une analyse de la situation juridique et politique des différentes langues.
- Une synthèse tenue à jour des principales ressources d'enseignement qui en assurent la reproduction et le développement.
- Une évaluation des médias qui en assurent la diffusion (presse, livre, audiovisuel, internet).

Pour créer une telle ressource, le site MLM s'organise selon la méthodologie d'un réseau documentaire fédératif produisant et gérant des flux d'informations sur la diversité linguistique et culturelle en Méditerranée. Sa conception s'appuie sur les dispositifs techniques et organisationnels issus des recherches récentes sur les notions de Workflow et de "réseaux hybrides d'intelligence". La codification des modalités d'intervention des membres du réseau assure une optimisation de la qualité des informations recueillies et traitées à coût constant. La première phase de création du site consistera à traiter les principales langues présentes en France et en Italie, à travers un accord de coopération conclu avec l'Osservatorio linguistico e culturale italiano (OLCI) du département des sciences du langage de l'Université de Rome La Sapienza.

**ORGANISME SUBVENTIONNÉ** : Association Maison des langues de la Méditerranée, 61, traverse des Eaudes 30250 Villevieille.

**AUTRES PARTENAIRES** : Ministère de l'éducation nationale, Ville d'Arles, Conseil général des Bouches du Rhône, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**DURÉE DU PROJET** : 3 ans.

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>38.112 €</b>	<b>38.112 €</b>

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC CULTUREL**  
**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION**  
**ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**  
**(MARSEILLE)**

**CENTRE INTERREGIONAL  
DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE  
(CICRP)**

**Activités de recherche pour 2002**

En 1992, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) a décidé de créer le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) à Marseille, par délocalisation et redéploiement de moyens des services centraux.

Cette délocalisation a conduit à la création d'un laboratoire dépendant de la MRT, à la fin de 1996, futur département de cette nouvelle structure. Le laboratoire (personnel et équipement scientifique) correspond à la part apportée par l'Etat au CICRP qui est régi par un Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC- Belle de Mai) regroupant l'Etat, la ville de Marseille, le Conseil Régional PACA et le Conseil Général des Bouches du Rhône.

Le CICRP est constitué, outre du laboratoire qui mène des travaux d'étude et de recherche, de deux autres départements (ateliers, centre de documentation et de formation). Il intervient sur les œuvres du Patrimoine, essentiellement dans les régions constituant le pourtour méditerranéen français. Il développe une mission d'assistance scientifique et technique à maître d'ouvrage et maître d'œuvre (mission de contrôle, de suivi de travaux, d'expertise, de conseil), dans le domaine de la conservation des œuvres, des objets patrimoniaux et plus particulièrement des œuvres peintes. Par le biais du laboratoire, il axe une grande partie de ses activités sur la prévention de la dégradation des œuvres, dans leur environnement propre et lors de leur restauration dans les ateliers du CICRP (conservation préventive).

L'année 2001 a essentiellement été consacrée à la mise en place juridique et administrative du CICRP. Seul le laboratoire a connu des activités en 2001, poursuivant ses travaux d'études, d'expertise et de recherches sur les matériaux et leur dégradation, ainsi que sur les produits et méthodes de diagnostic et de traitement. Le laboratoire exerce ainsi d'ores et déjà une partie de ses activités, avec les moyens actuellement à sa disposition (personnel scientifique insuffisant, notamment dans le domaine de la caractérisation des matériaux ; équipements scientifiques encore incomplets). Il a accueilli 5 stagiaires en 2001 dans le cadre de stage d'initiation ou de formation à la recherche, dont 3 de 3<sup>e</sup> cycle. L'un d'eux poursuit maintenant un doctorat au CICRP.

Le premier semestre 2002 devrait voir le lancement juridique et administratif du nouveau Centre. Les activités qui se sont déjà fortement développées en fin de période de préfiguration, devraient trouver leur plein régime au courant du premier semestre de l'année 2002.

Les activités du laboratoire seront cependant fortement affectées par le manque en personnel qui n'est pas encore résorbé. Il est en effet absolument indispensable que trois postes soient créés et/ ou pourvus le plus rapidement possible pour que le laboratoire ne soit pas dès le départ complètement saturé par les demandes de terrain et dans l'incapacité de les satisfaire. C'est pourquoi, il serait nécessaire d'affecter au laboratoire un poste de photographe (technicien de recherche), en remplacement du deuxième photographe du CICRP qui a changé d'affectation en 1999, ainsi que deux postes d'ingénieurs de recherche spécialisés dans l'étude des matériaux et de leur vieillissement, matériaux inorganiques pour l'un et organiques pour l'autre.

## ***1. L'équipement du CICRP***

Le laboratoire va connaître une intense activité en 2002, l'année 2001 n'ayant pas permis l'accueil d'œuvres à restaurer au CICRP, pour raisons administratives et juridiques. Ces activités se traduiront surtout par des études fines des matériaux constitutifs des couches picturales et de leurs supports, de leurs vieillissements. Les études sur l'environnement des œuvres tant en musées que dans le cadre des monuments historiques devraient connaître elles aussi un accroissement important.

Il est ainsi nécessaire de compléter l'équipement, outre en petit matériel, en appareillage scientifique indispensable aux études et recherches du laboratoire, afin d'améliorer, en particulier, les délais de réponse actuellement dépendant des capacités d'accueil dans des laboratoires partenaires.

Le laboratoire a ainsi besoin d'acquérir :

- 1°) des équipements complémentaires de microbiologie et de mesure de climat, de photographie, du matériel pour la numérisation de données de laboratoire ;
- 2°) des équipements plus lourds (spectroscopie de fluorescence X, enceinte à vieillissement gazeux) ;
- 3°) du petit matériel qui complètera l'équipement de l'antenne mobile, contribution du conseil régional PACA au CICRP.

Certains de ces appareils permettent aussi de développer des collaborations avec des laboratoires de la région méditerranéenne (CNRS, universités, laboratoire de la police scientifique) intéressés par des échanges en temps machine. Ces échanges nous donnent accès à des équipements scientifiques lourds comme la microscopie électronique.

## ***2. Programmes de recherche***

Une autre partie de la dotation sera consacrée au soutien des programmes de recherche développés au CICRP. Deux des programmes de recherche en cours traitent de l'optimisation de méthodes de traitement ou d'analyse et quatre autres concernent la dégradation de matériaux constitutifs des œuvres.

### *21. Optimisation des méthodes de désinsectisation par anoxie*

Les premiers travaux sur les traitements par anoxie statique ont permis de choisir les matériels adéquats à une bonne désinsectisation et d'évaluer le rôle de l'humidité de l'œuvre et de celle de l'air de l'enveloppe. Ils ont montré l'importance des enveloppes individuelles comme protecteur des œuvres lors de leur déplacement et vis-à-vis des variations climatiques extérieures à l'enveloppe.

Les légères modifications d'aspect de surface d'une polychromie sur bois au cours d'un essai de traitement ont conduit à réaliser un suivi colorimétrique avant et après traitement. Ce suivi spectrocolorimétrique de peintures sur supports organiques désinsectisées par absorption d'oxygène, programme d'étude statistique de long terme, consiste pour l'instant en l'acquisition quotidienne de données au moment de la réalisation de désinfections par anoxie statique d'œuvres peintes suivies par le CICRP.

### *22. Optimisation des méthodes in situ de mesures d'absorption d'eau*

L'optimisation de la mesure d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe) est un programme mené en collaboration avec le Centre Européen de Recherche en Géosciences de l'Environnement (CEREGE, Aix en Provence).

Dans un premier temps, les propriétés capillaires de pierres de construction saines ont été étudiées, afin de déterminer l'influence de différents paramètres sur les coefficients d'absorption capillaire (structure poreuse du matériau, humidité relative de l'atmosphère ambiante, gravité...).



Une méthode d'ajustement a été mise au point afin de quantifier le processus en trois dimensions par comparaison avec les coefficients d'absorption capillaire déjà couramment utilisés dans le cas d'expériences sur carottes, en une seule dimension. Ensuite, des outils ont été développés pour l'interprétation quantitative des mesures "à la pipe" dans l'étude de l'influence de différents produits hydrofuges, vieillis ou non, sur les cinétiques d'absorption capillaire. Un modèle à deux compartiments à fonctionnement hydrodynamique constant a été proposé.

Les travaux en cours et à venir ont pour but de coupler les mesures de transfert capillaire avec des mesures pétrophysiques visant à caractériser le matériau du point de vue de sa structure et de son espace poreux. En particulier, des mesures de résistivités électriques (mesure du facteur de formation) devraient permettre de :

- caractériser le paramètre de tortuosité du volume poreux ;
- d'accéder à la pression d'entrée capillaire ;
- d'étudier les propriétés de l'interface affectée par un produit hydrofuge à différents stades de vieillissement.

Une validation sur le terrain des protocoles et modèles développés est poursuivie, en particulier par des études menées dans le cadre du plan d'étude et de restauration "Patrimoine Antique".

### *23. Dégradation thermique des pigments et liants des peintures de chevalet*

On a observé au cours de divers incendies (ex. Palais du Pharo à Marseille) que les couches picturales des peintures de chevalet soumises à un échauffement élevé (entre 60 et 200 °C) consécutif à la proximité, pas forcément immédiate, d'un foyer se dégradent.

Les premières analyses par DSC menées sur la matière picturale d'une œuvre du XIXe ayant subi ce genre de phénomène et conservée à Marseille a confirmé ces observations. Il est apparu que les échantillons de résines utilisées comme vernis et comme liant des peintures au XIXe semblent sensibles à une dégradation thermique à des températures faibles (40-60 °C).

Par contre les résines utilisées pour la restauration semblent beaucoup plus stables et par ailleurs, l'encadrement de l'œuvre a eu un effet protecteur important pour la matière picturale sous jacente. En parallèle a débuté une étude expérimentale de la déformation de surface des peintures de chevalet au moyen d'une station de mesure de la microtopographie en trois dimensions et sans contact. Le but est de voir s'il est possible de montrer si la déformation de surface (cloquage) est le témoin d'une dégradation chimique irréversible majeure d'un des composants de la peinture (liant, vernis).

Les travaux vont maintenant être poursuivis selon plusieurs voies. L'analyse des matériaux de l'œuvre étudiée et, entre autres, des liants va être approfondie. Par ailleurs, une étude expérimentale visant à simuler les processus de dégradation thermique à faible température va être réalisé par le vieillissement accéléré d'éprouvettes modèles. Ces processus seront suivis en caractérisant d'une part les modifications chimiques des matériaux, l'apparition de phases secondaires et d'autre part par le suivi de l'évolution de la déformation de surface de la couche picturale et du vernis en fonction de l'élévation de la température.

Le but de cette recherche menée en collaboration avec laboratoire de la police scientifique de Marseille est de déterminer à partir de quel couple température/ temps on observe des dégradations de la matière picturale irréversibles.

L'objectif final sera de soumettre des recommandations en cas d'incendies ou d'exposition à de fortes chaleur, cas fréquents dans l'interrégion méditerranéenne.

Les résultats obtenus pourront également être appliqués aux possibilités de désinsectisation par la chaleur. Ils pourront aussi aider à la définition des modalités de transport en climat chaud et enfin ils contribueront à améliorer la compréhension et l'interprétation des traces de sinistres anciens sur les œuvres.

#### *24. Dégradation des peintures utilisées dans l'art contemporain*

Les travaux ont débuté par une étude statistique des dégradations rencontrées sur les œuvres peintes réalisées par des artistes contemporains et conservées dans des différents musées de la région Provence-Alpes- Côte d'Azur (Marseille, Martignes, Toulon, Nice). Ils ont montré que des dégradations des peintures affectaient principalement les œuvres sur toile.

Les travaux actuels, menés en collaboration avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille, ont pour but de vérifier ces premiers résultats, en simulant et caractérisant les mécanismes de dégradation ainsi que l'influence des techniques d'application des pigments sur leur conservation. Une première étude expérimentale sur le vieillissement climatique sans lumière de deux pigments bleus (phtalocyanine bleue et bleu de cobalt) et de certains de leurs liants associés a permis de montrer la bonne résistance au vieillissement des pigments, contrairement à certains liants couramment utilisés dans le commerce (huile d'oeillette, liants alkyde, acryliques), qui conduisent à un jaunissement des peintures et subissent une dégradation hydrolytique. La rigueur dans la fabrication industrielle des peintures semble aussi être un facteur important pour leur conservation.

Les travaux à venir auront pour but d'une part de confirmer ces résultats et d'autre part de poursuivre les investigations dans la résistance à la dégradation d'autres pigments modernes utilisés par les artistes contemporains.

#### *25. Processus de dégradation des pigments à base de plomb : cas du minium et du blanc de plomb*

Les premiers travaux ont permis de mettre en évidence certaines phases minérales secondaires (ex. litharge, massicot, plattnérite) apparaissant lors de la dégradation du minium d'une peinture murale à la détrempe soumise à vieillissement naturel et la nécessité d'utiliser des techniques de caractérisation fines (Microscopie électronique à transmission 200 KV équipé d'un analyseur en éléments légers) et de quantification (analyses sur lame mince par microsonde de Castaing).

Par ailleurs les premiers résultats de l'étude expérimentale du vieillissement climatique d'échantillons modèles de peintures murales au blanc de plomb montrent la relative instabilité de ce pigment dès son application (disparition de la cérusite, apparition de plumbonacrite) ainsi que l'influence de la technique de la peinture utilisée telle l'apparition de lanarkite, anglésite, stéarates en présence d'huile ou d'œuf).

La recherche va maintenant porter, dans un premier temps, sur la caractérisation des mécanismes de dégradation, la détermination des paramètres physiques régissant ces mécanismes et sur la confirmation de l'influence des techniques d'application des préparations et des pigments sur leur conservation.

Ce programme est mené en collaboration avec le CRMC<sup>2</sup>. Une partie de ces travaux fait l'objet d'une thèse encadrée conjointement par le CICRP et le CRMC<sup>2</sup>. Les laboratoires de Minéralogie de l'université de Toulouse et le LRMH participent aussi à ce programme.

#### *26. Caractérisation et conservation des pigments et liants présents dans l'atelier Cézanne à Aix en Provence*

Ce programme pluriannuel a débuté en 2001, à la demande des conservateurs de l'atelier Cézanne et dans le cadre d'un stage de fin d'étude de maîtrise sciences et techniques de chimie, par une caractérisation de quelques pigments présents sur une palette ayant appartenu à P. Cézanne, à la fin de sa vie.

Les travaux vont se poursuivre dans un premier temps par la caractérisation de tous les pigments et liants présents sur la palette puis, par des études ayant pour but de comprendre les phénomènes ayant conduit à la décoloration d'une partie d'entre eux. Une étude de l'environnement des objets va être menée en parallèle.

**FICHE DE SYNTHESE**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE**

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacances recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		<b>Crédits transférés à la DRAC</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b>  <b>Total</b>	<b>259.000 €</b>	<b>259.000 €</b>

**2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :**

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>			
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>			

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE**

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE**

**SERVICE : TECHNIQUE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Equipements du laboratoire et recherches sur la conservation et la restauration des biens culturels ; contribution au soutien de base du CICRP et de son laboratoire. Le CICRP est un Groupement d'Intérêt Public Culturel associant les conseils régional de la région Provence- Alpes- Côte d'Azur, départemental des Bouches du Rhône, la ville de Marseille et le ministère de la Culture.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP)  
21, rue Guibal  
13003 Marseille

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>259 000 €</b>	<b>259 000 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

Caractérisation et conservation des pigments et liants présents dans l'atelier Cézanne à Aix en Provence

Ce programme pluriannuel a débuté en 2001 par une caractérisation de quelques pigments présents sur une palette ayant appartenu à P. Cézanne, à la fin de sa vie.

Les travaux vont se poursuivre dans un premier temps par la caractérisation de tous les pigments et liants présents sur plusieurs palettes puis, par des études ayant pour but de comprendre les phénomènes ayant conduit à la décoloration d'une partie d'entre eux. Une étude de l'environnement des objets va être menée en parallèle.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

SERMA Technologie (ou laboratoire équivalent)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : pluriannuelle**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>6 097,96 €</b>	<b>6 097,66 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98**

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Processus de dégradation des pigments à base de plomb : cas du minium et du blanc de plomb**

Les premiers travaux ont permis de mettre en évidence certaines phases minérales secondaires (ex. litharge, massicot, plattnérite, lanarkite, anglésite, stéarates) apparaissant soit lors de la réalisation des éprouvettes, les liants utilisés déterminant la formation de certains de ces composés, soit lors de la dégradation du pigment soumis à un vieillissement naturel.

La recherche va maintenant porter, dans un premier temps, sur la caractérisation des mécanismes de dégradation, la détermination des paramètres physiques régissant ces mécanismes et sur la confirmation de l'influence des techniques d'application des préparations et des pigments sur leur conservation.

Cette recherche va être en grande partie menée dans le cadre d'une bourse régionale de doctorat cofinancée par la région Provence- Alpes- Côte d'Azur et le CICRP.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

ADER, Marseille (association rémunérant le doctorant)  
Laboratoire(s) à sélectionner

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

CRMC<sup>2</sup>, Marseille, laboratoire d'accueil du doctorant  
LRMH (temps machine)

**DUREE DU PROJET : pluriannuelle**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>2 591,63 € (bourse) 3 506,33 €</b>	<b>2 591,63 € (bourse) 3 506,33 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Optimisation des méthodes de désinsectisation par anoxie**

Les premiers travaux sur les traitements par anoxie statique ont permis de choisir les matériels adéquats à une bonne désinsectisation et d'évaluer le rôle de l'humidité de l'œuvre et de celle de l'air de l'enveloppe. Parallèlement au suivi colorimétrique dans le but de détecter de légères modifications d'aspect de surface, cas des polychromies sur bois notamment, les travaux vont maintenant porter sur l'efficacité des traitements et sur les traitements conservatoires à appliquer à l'issue du traitement anoxique, pour éviter toute réinfestation.

Des essais vont être conduits sur des éprouvettes expérimentales artificiellement infestées, en tenant compte des problèmes de diffusion au sein de matériaux à faible porosité et sur les éventuels désordres que peuvent apporter les traitements insecticides couramment utilisés dans le monde des musées appliqués aux dos, en bordure de peinture de chevalet.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Laboratoires à définir

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : pluriannuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>3 048,98 €</b>	<b>3 048,98 €</b>



**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Dégradation des peintures utilisées dans l'art contemporain**

Après une étude statistique sur dans les principaux musées de la région conservant des œuvres d'art contemporaines qui a montré la sensibilité à la dégradation des œuvres peintes, les travaux actuels, menés en collaboration avec le laboratoire de la police scientifique de Marseille, ont été menés sur les mécanismes de dégradation affectant, après vieillissement climatique sans lumière deux pigments bleus (phtalocyanine bleue et bleu de cobalt) et certains de leurs liants.

Les travaux à venir vont concerner l'approfondissement de ces travaux et l'étude d'autres peintures en réalisant des vieillissements climatiques d'éprouvettes expérimentales avec ou sans lumière et en caractérisant les éventuels phases secondaires apparaissant au cours du vieillissement.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

SERMA Technologie, CNEP (ou laboratoires équivalents)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

Laboratoire de la police scientifique de Marseille (apport en temps machine et en analyses)

**DUREE DU PROJET : pluriannuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>4 573,47 €</b>	<b>4 573,47 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC-PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Dégradation thermique des pigments et liants des peintures de chevalet :**

Les premiers travaux ont consisté en une étude bibliographique, une caractérisation de quelques échantillons d'une œuvre dégradée provenant du Palais du Pharo (Marseille), la réalisation d'éprouvettes expérimentales et la localisation d'une station de mesure de la microtopographie en trois dimensions et sans contact pour caractériser les éprouvettes avant vieillissement.

Les travaux à venir nécessitent :

- la location de la station de mesure pour caractériser les transformations physiques subies par des éprouvettes ayant subi un vieillissement accéléré ;
- la fin de la caractérisation des échantillons provenant de " l'impératrice Eugénie ", d'après Winterhalter, au moyen de différentes techniques d'analyse ;
- l'analyse de matériaux (pigments et liants), provenant d'éprouvettes ou d'œuvres, ayant subi ou étant susceptibles de subir une dégradation de ce type.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

STIL, Aix en Provence  
SERMA Technologie, Marseille (ou laboratoires équivalents)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**Laboratoire de la police scientifique de Marseille (apport en temps machine et en analyses)**

**DUREE DU PROJET : pluriannuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>9 146,94 €</b>	<b>9 146,94 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

**Mesure d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe)**

Ce programme pluriannuel a pour but d'optimiser une méthode simple et peu onéreuse d'étude et de contrôle des circulations d'eau liquide dans un matériau inorganique, en relation avec son altérabilité et son degré d'altération. Les travaux à venir vont porter sur la réalisation de mesures de potentiel spontané complémentaires, d'études sur lames minces du réseau poreux qui compléteront la caractérisation de l'espace poral.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

**CEREGE, Aix en Provence et éventuellement autre laboratoire équivalent**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : pluriannuel**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>1 524,49 €</b>	<b>1 524,49 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98**

---

**DIRECTION : DRAC PACA**

**SERVICE : CICRP**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

En complément de son équipement de base, le laboratoire a besoin d'acquérir du petit matériel de laboratoire et de sécurité, ainsi que des appareils scientifiques indispensables aux études et recherches menés.

Ses besoins concernent :

1. des équipements complémentaires de microbiologie et de mesure de climat, de photographie, du matériel pour la numérisation de données de laboratoire ;
2. des équipements plus lourds (spectroscopie de fluorescence X, enceinte à vieillissement gazeux) ;
3. du petit matériel qui complètera l'équipement de l'antenne mobile, contribution du conseil régional PACA au CICRP.

**ORGANISME SUBVENTIONNE :** Bioblock (ou équivalents), Baird (ou équivalent), Weiss Technik (ou équivalent)

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET : 1 an**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>228 673,5 €</b>	<b>228 673,5 €</b>

# **recherche architecturale**

**groupe de programmes n° 7**

## LA POLITIQUE DE RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

### Activités de recherche en 2002

#### **1. Recherche institutionnelle et soutien de programme**

Au cours de l'année 2002, les actions de recherche du programme pluriannuel 2002-2005 entreront dans leur première phase de mise en œuvre. La fin de l'année 2001 aura marqué l'achèvement des procédures d'évaluation et d'habilitation des formations de recherche des écoles d'architecture. La direction de l'Architecture et du Patrimoine, après avis du Comité consultatif de la recherche architecturale, aura procédé l'habilitation des formations de recherche pour la nouvelle période quadriennale.

Les premiers mois de l'année 2002 seront donc consacrés à l'analyse comme à la redéfinition des critères de financement des laboratoires et équipes habilitées. Il est à prévoir que des unités de recherche existantes ne seront pas renouvelées et que, par ailleurs, de nouvelles formations seront accueillies dans le milieu scientifique des écoles d'architecture. C'est la raison pour laquelle les projections budgétaires pour le soutien de programme de l'année 2002 doivent rester prudentes.

#### **2. Evolution et renouvellement des thématiques de recherche**

Les orientations qui ont été exprimées par la DAPA dans les documents préparatoires au lancement des procédures exprimaient un certain nombre de perspectives et de priorités pour le développement des problématiques scientifiques du prochain programme quadriennal. Pour quelques unes d'entre elles, ces orientations ont été intégrées dans les dossiers en cours d'expertise. Il est donc possible de prévoir que les thématiques suivantes seront plus largement abordées :

- les problématiques scientifiques qui placent au centre des investigations la question interdisciplinaire du paysage ;
- les travaux consacrés à l'histoire des villes nouvelles françaises, dans la logique de mise en œuvre du programme interministériel qui actuellement mis en œuvre ;
- les orientations de recherche qui se concentrent sur les relations entre art, architecture et paysage ;
- les perspectives qui appréhendent la place du projet architectural et du projet urbain dans le nouveau dispositif législatif de l'aménagement de l'espace.

Pour chacune des deux dernières thématiques transversales évoquées, une étude exploratoire est en cours d'élaboration qui permettra, dans la première moitié de l'année 2002, de constituer le socle de base nécessaire à la conception et à la mise en œuvre d'une action incitative.

#### **3. Perspectives d'action incitative**

En collaboration étroite avec la délégation aux Arts plastiques et avec le soutien de la mission de la Recherche et de la technologie, un appel à candidature sera lancé au cours de l'année 2002 sur le

thème “ Art, architecture et paysage ”. Le partenariat nécessaire de cette opération pourra s’élargir en fonction des problématiques scientifiques appréhendées au cours de la réflexion préalable.

#### **4. Les réseaux scientifiques de la recherche architecturale et urbaine**

Dès le début du programme quadriennal, la politique des réseaux de la recherche architecturale et urbaine devra trouver l’espace d’un renforcement avec la mise en œuvre d’une phase d’évaluation et d’habilitation. En effet, certains réseaux scientifiques existants ont produits les résultats attendus. Mais d’autres se sont avérés plus faibles et il conviendra d’analyser les raisons d’une vitalité relativement silencieuse.

#### **5. Les relations avec le CNRS**

Dans la logique de mise en œuvre de l’accord-cadre MCC-CNRS, les UMR impliquant les laboratoires des écoles d’architecture seront, comme par le passé, soutenues par la DAPA. Un renforcement des relations avec le CNRS sera étudié en fonction de perspectives de développement d’ores et déjà exprimées par certains laboratoires soumis à évaluation et habilitation pour le prochain programme pluriannuel. Par ailleurs, au sein de cette collaboration avec le CNRS, il conviendra de mettre en œuvre l’espace de concertation nécessaire à la rédaction pertinente de nouvelles conventions d’UMR. Enfin, avec le département des SHS du CNRS, le travail en commun devra se poursuivre pour que soient maîtriser les étapes de restructuration des deux FRE d’Ile-de-France qui lient les écoles d’architecture et les universités.

#### **6. Les chantiers de l’évaluation**

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de coopération pour le développement de l’enseignement et de la recherche en architecture, signé par le ministère de la Culture, le ministère de la Recherche et le ministère de l’Education nationale, c’est une dynamique de réflexion et de concertation qui devra s’exprimer dès le début de l’année 2002. S’agissant du milieu scientifique des équipes et laboratoires, il est nécessaire que la réflexion puisse déboucher rapidement sur la mise en place d’un dispositif d’évaluation à la fois souple et proche des réalités de terrain.

#### **7. Les unités de recherche multi-sites**

Dans un souci partagé par l’ensemble des partenaires de la recherche architecturale et urbaine, il conviendra de réunir les éléments d’analyse susceptibles de permettre la conception, la définition et la mise en œuvre d’unités de recherche multi-sites. Par une réflexion mesurée sur le regroupement des petite formations de recherche, cette perspective devra notamment épouser la réalité des échelles de structuration de la recherche française et européenne.

#### **8. Fonctionnement du CCRA**

Le Comité consultatif de la recherche architecturale achève son mandat de quatre ans à la fin de l’année 2001 et il conviendra de le renouveler dans les conditions fixées par son décret constitutif. Cependant, les modalités de son fonctionnement interne devront être étudiées pour que les membres du CCRA puissent s’exprimer de manière constructive sur les sujets concernant le milieu scientifique des écoles d’architecture et participer utilement à la mise en œuvre de la politique scientifique.

#### **9. Valorisation et visibilité de la recherche architecturale et urbaine**

Les efforts de valorisation des productions de recherche seront maintenus et renforcés. Ils se doubleront d’initiatives ponctuelles visant à rendre plus visibles, non seulement l’identité du milieu

scientifique des écoles d'architecture, mais aussi les caractéristiques essentielles de la politique scientifique elle-même.

### **10. La politique doctorale**

Dans la logique de réflexion et d'action déjà amorcée, devra se développer le dispositif d'incitation à la soutenance de thèse, à l'obtention d'HDR, à la co-habilitation des filières doctorales avec les universités, etc. Les travaux de concertation suscités par le protocole de coopération déjà évoqué auront par ailleurs pour objectif de conduire la réflexion sur les questions plus complexes du doctorat en architecture.



FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : Bureau de la recherche architecturale

<b>Titre III : 34 97 90 Fonctionnement</b> <b>34 98 90 Fonctionnement</b> <b>31 90 90 Vacations recherche</b> <b>36 60 95 Subventions aux établissements</b>		<b>199.000 €</b>
	<b>A.P.</b>	<b>C.P.</b>
<b>Titre V : 56 98 Equipement</b> <b>Soutien de programme</b>  <b>Total</b>		
<b>Titre VI : 66 98 Subventions de recherche</b> <b>Opérations de valorisation</b> <b>Equipements informatiques</b> <b>Soutien de programmes</b>  <b>Total</b>	<b>60.980 €</b> <b>150.925 €</b> <b>106.714 €</b> <b>733.280 €</b>  <b>1.051.898 €</b>	<b>60.980 €</b> <b>150.925 €</b> <b>106.714 €</b> <b>733.280 €</b>  <b>1.051.898 €</b>

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	<b>Chapitre/article</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature de soutien</b>
<b>Titre III</b>	<b>61.03/61</b>	<b>9.147 €</b>	Prime à l'encadrement doctoral
	<b>36.60/58</b>	<b>175.316 €</b>	Fonctionnement complémentaire de la recherche
<b>Titre IV</b>			
<b>Titre V</b>			
<b>Titre VI</b>	<b>66.91/61</b>	<b>152.449 €</b>	Fonctionnement complémentaire de la recherche

**FICHE DE PROGRAMMATION  
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

**CHAPITRES 34 97 90**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : Bureau de la recherche architecturale et urbaine**

**TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 157.785 €**

<b>Répartition des crédits</b>	<b>Nature des dépenses de fonctionnement</b>
46.497 €	Edition et diffusion de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>
106.714 €	Raccordement des formations de recherche des écoles d'architecture au réseau Internet
45.735 €	<ul style="list-style-type: none"><li>- dépenses de fonctionnement courant</li><li>- expertises évaluation/habilitation pluriannuel 2002/2005</li><li>- expertises de manuscrits</li><li>- conception graphique, réalisation et mise en page de la revue <i>Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i></li><li>- traductions d'articles</li></ul>

Autres crédits de fonctionnement : 175.316 € (chap.36.60/58)  
152.449 € (chap.66.91/61)

**TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 :**

<b>Répartition des vacations</b>	<b>Nature du programme soutenu</b>

Autres crédits de vacations :

# **RECHERCHE ARCHITECTURALE**

---

## **SUBVENTIONS DE RECHERCHE**

**(chapitre 66.98)**

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- soutien de programmes des laboratoires et équipes de recherche propres aux écoles d'architecture
- soutien de programmes des laboratoires intégrés dans les deux UMR et les deux FRE du CNRS

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>733.280 €</b>	<b>733.280 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

**(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- Valorisation de la recherche : aides à l'édition d'ouvrages scientifiques et pédagogiques ; financement de cédéroms (à partir des textes de recherche menés par les formations de recherche des écoles d'architecture) ; financement de colloques et séminaires scientifiques, rencontres... ; financement des réseaux de la recherche architecturale et urbaine
- Actions de valorisation de la recherche architecturale et archives d'architecture du XXe siècle

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture, Institut français d'architecture, divers éditeurs

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>150.925 €</b>	<b>150.925 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- équipements informatiques des formations de recherche des écoles d'architecture habilitées dans le cadre du programme pluriannuel de recherche 2002/2005

**ORGANISME SUBVENTIONNE :**

Ecoles d'architecture

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>106.714 €</b>	<b>106.714 €</b>

**SUBVENTION DE RECHERCHE  
OU  
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

**CHAPITRE 66.98/70**

---

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

**SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE**

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :**

- actions incitatives

**ORGANISME SUBVENTIONNE : Ecoles d'architecture et autres**

**AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :**

**DUREE DU PROJET :**

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.**

**S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

<b>Coût total de la recherche ou de l'opération :</b>			
<b>Subvention du MCC :</b>	<b>ch. 66.98 art.</b>	<b>A. P.</b>	<b>C. P.</b>
<b>2002</b>		<b>60.980 €</b>	<b>60.980 €</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

ACROE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
AFAN	: association pour les fouilles archéologiques nationales
AP	: autorisation de programme
BCRD	: budget civil de recherche et développement
BnF (BN)	: bibliothèque nationale de France
BPI	: bibliothèque publique d'information
CEA	: commissariat à l'énergie atomique
CESR	: centre d'études supérieures de la Renaissance
CFHA	: comité français d'histoire de l'art
CICRP	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
CMBV	: centre de musique baroque de Versailles
CMR	: conseil ministériel de la recherche
CNAC-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
CNC	: centre national de la cinématographie
CNL	: centre national du livre
CNMHS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
CNP	: centre national de préhistoire
CNRA	: conseil national de la recherche archéologique
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
CNSMDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
CP	: crédit de paiement
CRCDG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
C2RMF	: centre de recherche et de restauration des musées de France
CSI	: cité des sciences et de l'industrie
DAF	: direction des archives de France
DAG	: direction de l'administration générale
DAP	: délégation aux arts plastiques
DAPA	: direction de l'architecture et du patrimoine
DDAT	: délégation au développement et à l'action territoriale
DEP	: département des études et de la prospective
DLL	: direction du livre et de la lecture
DMDTS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
DMF	: direction des musées de France
DO	: dépenses ordinaires
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
FRE	: formation de recherche en évolution
IMEC	: institut mémoire de l'édition contemporaine
INRIA	: institut national de recherche en informatique et automatique
INPG	: institut national polytechnique de Grenoble
IRCAM	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
IRPMF	: Institut de recherche sur le patrimoine musical en France
ITA	: ingénieurs, techniciens administratifs
LAM	: laboratoire d'acoustique musicale
LFI	: loi de finances initiale
LRMF	: laboratoire de recherche des musées de France
LRMH	: laboratoire de recherche des monuments historiques
MAC	: musée des arts et des civilisations
MAN	: musée des antiquités nationales
MCC	: ministère de la culture et de la communication
ME	: ministère de l'environnement
MEN	: ministère de l'éducation nationale
ML	: musée du Louvre
MNATP	: musée national des arts et traditions populaires
MNHN	: muséum national d'histoire naturelle
MPE	: mission du patrimoine ethnologique
MRT	: mission de la recherche et de la technologie
MSH	: fondation maison des sciences de l'homme
RDF	: " Ressource Description Framework "
RISM	: répertoire international des sources musicales
SC	: sciences chimiques (CNRS)
SDA	: sous-direction de l'archéologie
SDEDI	: sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
SHS	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
SP	: soutien de programme
SPI	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
UMR	: unité mixte de recherche (CNRS)
UMS	: unité mixte de service (CNRS)
UPR	: unité propre de recherche (CNRS)
URA	: unité de recherche associée (CNRS)
UPRESA	: unité propre de recherche de l'enseignement supérieur associée (CNRS)
XML	: eXtensible Markup Language